

**Meeting
d'Arlette
Laguiller
au Zénith
à Paris,
le 14 avril**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1757 - 29 mars 2002 - prix : 1 € (6,56 F)

**Pourquoi voter,
si ce n'est pas
pour dire ce
qu'on pense...
avec Arlette
Laguiller !**

**Le Medef
satisfait
de Jospin
comme de
Chirac**

p. 6

**Hue prêt
à remplir
pour
Jospin**

p. 7

**Toulouse :
six mois
après
l'explosion
d'AZF**

p. 10, 11



Italie

**Contre les licenciements, la
force de la classe ouvrière**

p. 8



Sommaire

Présidentielle

- P. 4 :** ■ Les réunions publiques de Lutte Ouvrière
 ■ La campagne d'Arlette Laguiller
- P. 5 :** ■ Le Parti Socialiste et le monde du travail
 ■ Hue prêt à remplir derrière Jospin
- P. 6 :** ■ Le Medef et l'élection présidentielle
- P. 7 :** ■ Chirac et Jospin contre les retraites
 ■ Jospin et la taxe d'habitation

Tribune

- P. 6 :** ■ Italie : Berlusconi se heurte à la classe ouvrière

Dans le monde

- P. 8/9 :** ■ Italie : la manifestation des travailleurs
 ■ Afghanistan : nouvelle offensive occidentale
 ■ Allemagne : la loi sur l'immigration

Leur société

- P. 10/11 :** ■ Toulouse : la situation, 6 mois après l'explosion
 ■ Gaz de France : vers l'ouverture du capital
 ■ La privatisation des « Autoroutes du Sud de la France »
- P. 16 :** ■ « Dialogue social »... pour des retours en arrière
 ■ Le retour aux maisons de correction
 ■ Lang et la religion à l'école

Dans les hôpitaux

- P. 12 :** ■ Hôpital Saint-Anne (Paris)
 ■ La régionalisation de la santé
 ■ Fermetures de lits psychiatriques
- P. 13 :** ■ CHU Clermont-Ferrand : grève contre le protocole Guigou

Dans les entreprises

- P. 13 :** ■ France Télécom : course à la rentabilité
 ■ CNAV (Paris 19^e) : débrayages
 ■ Amiens (Somme) : manifestation d'handicapés et personnel encadrant
- P. 14 :** ■ Fortech (Issoire - Puy-de-Dôme) : accident chimique
 ■ SNECMA (Villaroche - Seine-et-Marne)
 ■ CAMFIL (Oise)
 ■ La Poste (région parisienne) : fermeture des foyers
- P. 15 :** ■ Alcatel (Brest) : manifestation

RÉUNIONS PUBLIQUES avec Arlette LAGUILLER

AMIENS
Jeudi 28 mars à 18 h 30
Parc de la Hotoie
Angle rue J.Jaurès - rue S. Allende

GRENOBLE
Jeudi 4 avril à 18 h 30
Alpes-Congrès (A côté d'Alpexpo)

ROUEN
Vendredi 5 avril à 18 h 30
Parc Expo

MARSEILLE
Samedi 6 avril à 15 h
Château des Fleurs 16, bd Michelet
Métro : Rond-Point-du-Prado

NÎMES
Dimanche 7 avril à 15 h
Holiday Inn à Ville-Active

LILLE
Lundi 8 avril à 19 h
Lille Grand-Palais, Salle Vauban

DIJON
Mardi 9 avril à 18 h
Salle du Clos de Vougeot Palais des Congrès



À la Mutualité à Paris, le 17 mars 2002.



MULHOUSE
Mercredi 10 avril à 18 h 30
Parc Expo

TOULOUSE
Jeudi 11 avril à 18 h 30
Hall 8, Parc des Expositions

RENNES
Mardi 16 avril à 18 h 30
Halle Martenot, place des Lices
Métro : Sainte-Anne

ANGERS
Mercredi 17 avril à 18 h 30
Auditorium du Centre des Congrès
Boulevard Carnot

LYON
Jeudi 18 avril à 20 h
Bourse du Travail
Place Guichard (métro Guichard)

et à PARIS

Dimanche 14 avril à 15 h

au Zénith - Porte de Pantin

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> - E.mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de Lutte ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél : 01 48 43 65 58 est une SARL au capital de 7622,45 € (50000 F), durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage 18200 exemplaires. Impression : Roto de l'Île-de-France, 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n°64995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, voie aérienne	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarif sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
 PRÉNOM :
 ADRESSE :
 CODE POSTAL et VILLE :
 COMPLÈMENT D'ADRESSE :
 Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
 (rayer la mention inutile).
 Ci-joint la somme de :
 Règlement :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
 par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 R

Editorial

Editorial des bulletins
d'entreprise du 25 mars 2002

POURQUOI VOTER, SI CE N'EST PAS POUR DIRE CE QU'ON PENSE ?

■ Les porte-parole de la droite, qui s'inquiètent de voir qu'une fraction du monde du travail plus importante que par le passé pourrait cette fois-ci voter pour Arlette Laguiller, les porte-parole de la gauche gouvernementale, qui s'alarment en plus à l'idée de perdre des voix, affirment à qui mieux mieux que le vote en faveur de la candidate de Lutte Ouvrière serait stérile, parce qu'Arlette refusera de prendre parti au second tour. Pour la plupart de ces gens-là, comme pour la majorité des commentateurs, le premier tour est en fait une formalité inutile, le seul scrutin qu'ils trouvent important, c'est celui du deuxième tour.

Mais le premier tour de l'élection présidentielle sera au contraire le seul où les électeurs pourront se prononcer pour le candidat, pour la politique de leur choix. La loi électorale concoctée en son temps par de Gaulle, et que la gauche gouvernementale s'est bien gardée de modifier, ne permet qu'à deux candidats de rester en lice au second tour. Dans ces élections, si on en juge par les sondages actuellement publiés, cela signifie que tout se jouera au second tour entre deux candidats qui n'auront pas recueilli à eux deux la moitié des suffrages, les autres étant, qu'ils le veuillent ou pas, que leurs électeurs le souhaitent ou pas, automatiquement écartés.

C'est cela qu'ils appellent la « démocratie ». Et il faudrait que tous ceux, et ils sont nom-

breux, qui ne voient guère de différence entre la politique de la gauche gouvernementale et celle de la droite - parce que les uns et les autres mènent au fond la même politique au service des possédants, se livrent aux mêmes attaques contre la classe ouvrière - choisissent par qui ils préfèrent être mangés, et renoncent à dire au premier tour ce qu'ils pensent vraiment !

Le seul intérêt de ces élections, pour le monde du travail, c'est au contraire de dire clairement qu'il condamne non seulement la politique de la droite, mais aussi celle du gouvernement Jospin, et qu'il exige une autre politique. C'est de dire qu'il faut en finir avec les plans de licenciements à répétition, et qu'il faut interdire ceux-ci, interdire les délocalisations, sous peine de réquisition des entreprises.

C'est de dire qu'il faut rendre accessible à tous la comptabilité des entreprises, celle des banques ; c'est qu'il faut rendre publiques les fortunes privées des gros actionnaires et de leurs proches, celles des hommes politiques, afin que chacun puisse savoir d'où vient et où va l'argent, ce que font les entreprises des bénéfices énormes qu'elles encaissent. Et on ne peut évidemment pas se prononcer pour ce programme-là en votant pour ceux qui ont mené, comme Jospin, ou soutenu pendant cinq ans, comme Robert Hue, une politique diamétralement opposée, même si aujourd'hui certains

font mine de trouver que le gouvernement n'était pas assez à gauche. Il n'y a pas d'autre moyen que de voter pour la seule candidate qui défende vraiment un programme conforme aux intérêts du monde du travail, c'est-à-dire pour Arlette Laguiller.

La presse au service du grand capital, les hommes politiques de la bourgeoisie, ne s'y trompent pas. On assiste ces derniers temps à une multiplication des médisances et des calomnies de toutes sortes contre Lutte Ouvrière et sa candidate, afin d'essayer de détourner l'électorat populaire du vote en faveur d'Arlette Laguiller. Les mêmes qui se disent si soucieux du bon « niveau » de la campagne partent du principe que plus le mensonge est répété, plus il a de chances d'être cru. C'est bien la preuve que la candidature d'Arlette Laguiller les gêne. Mais c'est aussi une raison de plus, pour les travailleurs, de la soutenir.

Car voter pour Arlette Laguiller, ce ne sera pas seulement la seule façon de dire qu'il est grand temps de donner un coup d'arrêt aux attaques contre le monde du travail. Mais ce sera aussi, si le nombre de suffrages qui se portent sur elle est important, le moyen de redonner confiance dans les capacités de lutte du monde du travail à tous ceux que la politique de la gauche gouvernementale a désorientés.

LES RÉUNIONS PUBLIQUES DE LUTTE OUVRIÈRE

28 mars

Beaupréau (Maine-et-Loire)
Binic (Côtes-d'Armor)
La Rochelle-La Pallice (Charente-Maritime)
La Roche-Posay (Vienne)
Le Coteau (Loire)
L'Île-Saint-Denis (Seine-St-Denis)
Lyon 5e (Rhône)
Malakoff (Hauts-de-Seine)
Pantin (Seine-St-Denis)
Pipriac (Ille-et-Vilaine)
Ploemeur (Morbihan)
Rombas (Moselle)
Saint-Michel-sur-Orge (Essonne)
Saint-Mihiel (Meuse)
Saint-Priest-Cité Berliet (Rhône)
Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher)
Tinténiac (Ille-et-Vilaine)
Trappes (Yvelines)
Trélazé (Maine-et-Loire)
Villejuif (Val-de-Marne)

29 mars

Allaire (Morbihan)
Belfort-Résidences (Territoire-de-Belfort)
Bollène (Vaucluse)
Briec (Finistère)
Cahors (Lot)
Cugnax (Haute-Garonne)
Dol-de-Bretagne (Ille-et-Vilaine)
Gorron (Mayenne)
Hirson (Aisne)
Houilles (Yvelines)
Fernel-Voltaire (Ain)
La Chapelle-St-Luc (Aube)
Le Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne)
Le Pré-Saint-Gervais (Seine-St-Denis)
Moelan-sur-mer (Finistère)
Oullins (Rhône)
Parigny-les-Vaux (Nièvre)
Paris 11^e
Pledran (Côtes-d'Armor)
Tournefeuille (Haute-Garonne)
Uzerche (Corrèze)
Vauréal (Val-d'Oise)
Yerres (Essonne)

30 mars

Auxi-le-Château (Pas-de-Calais)
Brains (Loire-Atlantique)
Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine)
Fourchambault (Nièvre)
La Bastide-St Pierre (Tarn-et-Garonne)
Lanvollon (Côtes-d'Armor)
Sarcelles (Val-d'Oise)
Triel-sur-Seine (Yvelines)
Varennes-sur-Allier (Allier)
Vaulx-la-Côte (Rhône)
Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées)

2 avril

Chalonnès-sur-Loire (Maine-et-Loire)
Gennevilliers (Hauts-de-Seine)
Le Bourget (Seine-St-Denis)
Quintin (Côtes-d'Armor)
Saint-Denis-Porte de Paris (Seine-St-Denis)
Vierzon-Sellier (Cher)

3 avril

Belleville (Rhône)
Epernay (Marne)
Equeurdreville (Manche)
Luçon (Vendée)
Mayet-de-Montagne (Allier)
Nantua (Ain)
Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher)

4 avril

Beauvais-Zup Argentine (Oise)
Crevant (Indre)
Dun-sur-Auron (Cher)
Epinay-sur-Seine (Seine-St-Denis)
Fougères (Ille-et-Vilaine)
La-Teste-de-Buch (Gironde)
Lizy-sur-Ourcq (Seine-et-Marne)
Lucé (Eure-et-Loir)
Malestroit (Morbihan)
Montrichard (Loir-et-Cher)
Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle)
Paray-Vicille-Poste (Essonne)
Pont-Sainte-Marie (Aube)
Pont-Scorff (Morbihan)
Portes-les-Valence (Drôme)
St-Aubin-d'Aubigné (Ille-et-Vilaine)

St-Pierre-le-Moutier (Nièvre)
Sainte Sèvre (Indre)
Tours (Indre-et-Loire)
Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine)

5 avril

Braine (Aisne)
Charleville-Mézières (Ardennes)
Cossé-le-Vivien (Mayenne)
Domont (Val-d'Oise)
Nonancourt (Eure)
Périgueux (Dordogne)
Péronne (Somme)
Ploubalay (Côtes-d'Armor)
Ploudalmézeau (Finistère)
Raismes (Nord)
St-Léonard de Noblat (Vienne)
Saint-Nicolas-du-Peulm (Côtes-d'Armor)
Saverne (Bas-Rhin)
Sully-sur-Loire (Loiret)

6 avril

Argentat (Corrèze)
Avranches (Manche)
Gravigny (Eure)
Laon (Aisne)
Les Ulis (Essonne)
Mont-de-Marsan (Landes)
Saint-Pourçain-sur-Sioule (Allier)
Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne)
Sées (Orne)
Tréguen (Côtes-d'Armor)
Varennes-Vauzelles (Allier)

8 avril

Moncontour (Côtes-d'Armor)
Nanterre (Hauts-de-Seine)
Ploudalmézeau (Finistère)
Plouigneau (Finistère)
Sète (Hérault)

9 avril

Dommérat (Allier)
Lisieux (Calvados)
Pont-de-Chéruy (Isère)

10 avril

Equeurdreville (Manche)
Evry-Les Epinettes (Essonne)
Lorient-Bois du Château (Morbihan)
Murs-Erigné (Maine-et-Loire)
Saint-Chamond (Loire)
Saint-Omer (Pas-de-Calais)
Vitry-le-François (Marne)

11 avril

Aigurande (Indre)
Châteauroux-Baulieu (Indre)
Châteauroux-ZUP (Indre)
Châtenois-les-Forges (Territoire-de-Belfort)
Guidel (Morbihan)
Huriel (Allier)
Pons (Charente-Maritime)

12 avril

Carrières-sur-Seine (Yvelines)
Cholet (Maine-et-Loire)
Hagondange (Moselle)
Le Blanc-Mesnil-Nord (Seine-St-Denis)
Lourdes (Hautes-Pyrénées)
Nantes (Loire-Atlantique)
Objat (Corrèze)
Perpignan (Pyrénées-Orientales)
Ploufragan (Côtes-d'Armor)

13 avril

Chateaufort (Cher)
Compiègne (Oise)
Domfront (Orne)
La-Seyne-sur-Mer (Var)
Luneville (Meurthe-et-Moselle)
Montmorillon (Vienne)
Port-St-Louis-du-Rhône (Bouches-du-Rhône)

LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

À Limoges, le 20 mars

Près de 900 personnes sont venues assister à Limoges, mercredi 20 mars, à la réunion d'Arlette Laguiller. Un public enthousiaste a rempli la salle bien avant le début de la réunion et s'est entassé dans les allées. Près d'une centaine de personnes, ne pouvant rentrer dans la salle, ont écouté attentivement notre camarade assises sur des chaises, à l'extérieur.

On notait le grand nombre de jeunes, des groupes de lycéens, d'étudiants, mais aussi de jeunes travailleurs souvent employés en CDD. C'était aussi un public populaire avec de nombreuses ouvrières ou ouvriers de petites entreprises, certains venant pour la première fois à un meeting politique. Il y avait aussi plusieurs responsables CGT de grandes ou moyennes entreprises de la région.

Notre camarade a été accueillie très chaleureusement par une salle debout, qui a lon-

guement applaudi plusieurs passages du discours, notamment lorsqu'elle a déclaré que Jospin n'était pas socialiste et noté « qu'une partie des électeurs socialistes eux-mêmes ont perdu leurs illusions en Jospin et ne se retrouvent pas dans l'image de leur parti inspiré par un grand bourgeois comme Fabius ou un avocat d'affaires comme Strauss-Kahn. »

La salle a également beaucoup applaudi lorsque notre camarade a déclaré qu'il fallait « imposer la révocabilité des élus par ceux qui les ont élus » ou lorsqu'elle a affirmé que « l'organisation économique capitaliste est en faillite » et aussi, s'adressant aux jeunes, que « la tâche de transformer cette société sera leur tâche car ils sont l'avenir de la société et le communisme est l'avenir du monde ».

Elle a également dénoncé le cortège de licenciements qui

touche la région à Ferro Couleurs, Weston, entreprise de chaussures de luxe, dans plusieurs entreprises liées à la fabrication de la porcelaine, mais aussi à Limousin Nord Automobile, dans les travaux publics, chez Hélion, ou encore aux Fournils réunis du Limousin.

Enfin une vibrante *Internationale* a été reprise par la salle et, à la demande de nombreux jeunes, nous ne nous sommes pas contentés du premier couplet.

Une réunion à la fin de laquelle nombreux ont été ceux qui ont tenu à serrer la main à notre camarade, à faire dédicacer un livre, une affiche, dont de nombreuses ouvrières qui tenaient à lui parler de leurs conditions. Bien des travailleurs nous ont dit être regonflés, avoir pris un grand bol d'oxygène...

Correspondant LO

À Nice, le 24 mars

450 personnes étaient présentes au meeting d'Arlette Laguiller à Nice, dimanche 24 mars après-midi ; une salle comble, applaudissant Arlette à de nombreuses reprises. Celle-ci constatait notamment que sur la Côte-d'Azur « à côté des quartiers chics, des villas de milliardaires, la région connaît aussi les quartiers populaires dégradés comme la cité de l'Ariane à Nice, dont on parle plus souvent à propos de la délinquance et de l'insécu-

rité que pour rappeler que le taux de chômage atteint 35 % de la population en âge de travailler ». « Et bien sûr, ajoutait-elle, le fait de classer ce quartier en zone franche n'a créé aucun emploi. Alors, on se prépare à lui faire cadeau d'une caserne de CRS ! Mais en revanche, les logements sociaux manquent et on n'en construit pas assez. Et comment le chômage ne serait-il pas élevé alors que les grandes entreprises, au lieu de créer

des emplois, licencient ? ».

Et citant l'usine IBM de la Gaude, près de Nice, Arlette rappelait que dans cette entreprise, « à l'injustice des licenciements, le patron ajoute le mépris en notant le personnel et en mettant à la porte ceux qui n'atteignent pas une note suffisante ».

Un meeting chaleureux, terminé bien sûr aux accents de l'Internationale !

Le livre d'Arlette LAGUILLER

Mon Communisme



est disponible, au prix de 13 euros en librairie ou en écrivant à :

Lutte Ouvrière
BP 233
75865 Paris
CEDEX 18

Joindre un chèque de 13 euros à l'ordre de : Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette LAGUILLER

À TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT SOUTENIR LA CANDIDATURE D'ARLETTE LAGUILLER

La campagne officielle pour l'élection présidentielle va s'ouvrir la semaine prochaine. Déjà des personnes ou des organisations ont tenu à manifester publiquement leur soutien à Arlette LAGUILLER.

Nous demandons instamment à tous ceux qui souhaiteraient apporter un soutien public à notre candidate de ne pas prendre d'initiative avant d'avoir pris contact avec un responsable de LUTTE OUVRIÈRE. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour cette élection. Nous les en remercions d'avance.

POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA CAMPAGNE D'ARLETTE LAGUILLER

Vous pouvez envoyer vos dons, par chèque bancaire ou postal rédigé à l'ordre de Monsieur Jean-Pierre DALMAS, mandataire financier d'Arlette Laguiller, à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Pierre DALMAS
Mandataire financier d'Arlette LAGUILLER

co / LUTTE OUVRIÈRE
BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

Conformément à l'article L52.9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 26 juillet 2001, pour l'élection présidentielle du 21 avril 2002, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52.8 du code électoral reproduit ci-dessous

Article L52.8 : Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article L52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

QUAND LE PARTI SOCIALISTE « REDÉCOUVRE » L'EXISTENCE DU MONDE DU TRAVAIL

Les dirigeants du Parti Socialiste, inquiets, « redécouvrent » brusquement l'existence du monde du travail.

Ainsi Jospin, lors de son meeting du jeudi 21 mars, s'adressait aux « Français les plus modestes... » et à cette « France qui peine, qui produit ». Henri Emmanuelli s'exclamait : « N'oublions pas qu'il y a encore dans ce pays 28 % d'ouvriers ! C'est à eux que nous devons nous adresser pour réveiller l'apathie de l'électorat ». Pierre Mauroy, cet ancien Premier ministre de Mitterrand qui avait décidé à l'époque le blocage des salaires, déclarait de son côté que « nous devons parler plus fort aux travailleurs. Lionel, il faut que tu adresses un message à la France qui travaille ». Et Julien Dray, député PS de l'Essonne, dans le quotidien *Le Parisien* du 24 mars, prenait un ton presque « lutte de classes » : « La priorité pour la gauche c'est d'abord tous ceux qui subissent la dure loi des conditions de travail et de vie imposées par le baron Ernest » (le dirigeant du Medef).

Evidemment, cela ne signifie pas que ces dirigeants du PS, Jospin en tête, prennent des engagements sur les pro-

blèmes vitaux des travailleurs, comme le chômage, la précarité, les salaires. Et encore moins qu'ils les tiennent. Il ne s'agit que de gauchir les discours, juste ce qu'il faut pour récupérer quelques voix, au moins au second tour. Selon Jospin, le 22 mars, sur Europe 1, « beaucoup d'hommes et de femmes qui choisiront Arlette Laguiller savent que c'est seulement en votant pour moi au second tour qu'ils ont une chance de voir prise en compte une partie au moins de leurs exigences ». Mais quand les dirigeants du Parti Socialiste auraient-ils pris en compte, même une partie des exigences des travailleurs qui avaient voté pour eux ? Y compris en respectant les rares engagements qu'ils avaient pris en 1997 ?

Jospin a-t-il pris en compte les « exigences » des travailleurs de l'usine Renault, à Vilvoorde, lui qui avait promis d'empêcher la fermeture de cette usine ? A-t-il pris en compte « les exigences » des travailleurs qui ont manifesté durant tout l'hiver 1995 contre le plan Juppé, lui qui a continué à l'appliquer une fois élu ? A-t-il pris en compte « les exigences » de tous les licenciés

de Michelin, de Moulinex, de Danone et d'ailleurs ? Bien au contraire, il n'a rien fait alors qu'il aurait pu décider d'interdire ces licenciements.

Henri Emmanuelli a déclaré, lors de la visite de Jospin dans les Landes : « Je suggère à ceux qui ont du mal à voir les différences entre la droite et la gauche d'appeler le service d'information du Medef. Ils seront fixés. » Mais quand le patron du Medef, le baron Seillière, qui appartient à la famille De Wendel, une des quarante familles plus riches du pays, a mis à la porte les travailleurs d'AOM ou de Valéo, ces entreprises dont il était le principal actionnaire, qui, au gouvernement, s'est opposé à lui pour tenter d'empêcher ces licenciements ?

Alors, nul besoin de téléphoner au Medef pour savoir que le gouvernement a toujours été du côté du patronat contre les travailleurs. Ce que ces hommes politiques ont fait pendant toutes ces années permettent de les juger bien plus sûrement que leurs quelques déclarations préélectorales.

Aline RETESSE

HUE PRÊT À REMPLIR DERRIÈRE JOSPIN

On ne peut guère dire que les interventions de Robert Hue à la télévision ou à la radio pêchent par excès de clarté. A chaque fois, on le voit et on l'entend, presque dans la même phrase, affirmer sa solidarité maintenue avec la gauche plurielle, donc avec le Parti Socialiste, qui la dirige, et dans le même temps s'inquiéter de son éventuelle dérive à droite.

Comme s'il ne s'agissait que d'une dérive, et que le risque était à venir, comme le laisse entendre le secrétaire national du PCF. Or, d'entrée, le gouvernement Jospin et avec lui toutes ses composantes, PCF compris, ont mené une politique que pudiquement on peut appeler une politique « de centre gauche », façon d'éviter de parler de ce qui est en réalité une politique de droite.

A ce que l'on sache, Strauss-Kahn et son successeur Fabius, deux hommes qui symbolisent cette politique libérale, et qui ne s'en défendent même pas, sont ou ont été ministres dans un gouvernement qui est en place depuis cinq ans, aux côtés de dirigeants du PCF comme Jean-Claude Gayssot et Marie-George Buffet. Il ne s'agit pas d'un gouvernement à

venir, mais du gouvernement actuel que chacun, dont Robert Hue, peut juger sur ses actes. A ce que l'on sache, l'application par ce gouvernement du plan Juppé dans la santé, le fait d'avaliser la décision de Balladur d'augmenter la durée des cotisations nécessaires pour accéder à une retraite à taux plein pour les salariés du secteur privé, ne sont pas des projets pour le futur, mais des réalités bien tangibles dont les effets sont déjà subis par le monde du travail. Et il n'y a pas de quoi en être fier. D'autant que les projets de Jospin dans ces domaines ne sont pas rassurants, lorsqu'on l'a vu, aux côtés de Chirac, signer à Barcelone une déclaration qui envisage de repousser l'âge moyen européen de cessation d'activité à 63 ans. Ce qui signifie en clair un recul — encore un — de l'âge de la retraite.

A la question, plusieurs fois posée par des journalistes — et que légitimement beaucoup de militants et d'électeurs du PCF sont en droit de se poser eux aussi — « quelles seraient les exigences du PCF pour qu'il accepte de nouveau d'entrer dans un gouvernement de gauche plurielle », Hue apparaît bien embarrassé. Il répond « qu'il faudra voir... qu'on ne peut pas anticiper sur le résultat du premier tour... » Il serait pourtant facile de répondre sans ambiguïté qu'il saurait exiger d'un tel gouvernement qu'il interdise les licenciements collectifs, qu'il n'aurait pas peur de lui demander des garanties impératives pour la remise en question du plan Juppé et des mesures de Balladur déjà prises contre les retraités.

Il est vrai que ce serait demander à ce gouvernement de faire demain ce qu'il n'a pas fait jusqu'ici. L'embarras de Hue s'explique donc. Mais son obstination à ne pas vouloir tirer la leçon de l'expérience récente, pourtant domageable au monde du travail, mais aussi à son propre parti, est tout à fait claire. Elle signifie que le vote pour Hue, cette fois encore, ne servira à rien de bon pour les travailleurs et pour la population laborieuse.

Jean-Pierre VIAL.

Une date à retenir : DIMANCHE 19 MAI 2002 LA FÊTE DE LUTTE OUVRIÈRE

Dimanche 19 mai à Presles, dans le Val-d'Oise, ce sera, comme chaque année à la Pentecôte, la fête de Lutte Ouvrière. Une date à retenir dès maintenant !

Cette année, la fête ne se déroulera que le dimanche, et non pas comme d'habitude les trois jours du week-end de Pentecôte. En effet, étant donné les deux campagnes électorales, présidentielle, puis législatives, qui mobilisent toutes les énergies de nos militants et de nos sympathisants, et la date de la fête (Pentecôte) tombant exactement entre les deux, nous avons décidé exceptionnellement de changer de formule.



Ce sera aussi une fête simplifiée... et il n'y aura pas cette fois les quelques centaines de stands très variés qu'on y

trouve ordinairement. Mais, il y aura des spectacles, du cinéma, des expositions scientifiques, de quoi se détendre et se restaurer

dans un vaste parc particulièrement sympathique. Et l'après-midi, la fête, qui sera aussi un grand meeting politique, sera marquée par une intervention d'Arlette Laguiller.

Il y aura bien sûr aussi des navettes gratuites d'autocars desservant la fête depuis la Porte de la Chapelle à Paris, (et retour).

Le programme artistique, que nous sommes en train de mettre au point, sera communiqué au fur et à mesure dans *Lutte Ouvrière*.

Alors, à bientôt à tous, dimanche 19 mai 2002 à Presles.

SEILLIÈRE EN CAMPAGNE...

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Italie : BERLUSCONI SE HEURTE À LA CLASSE OUVRIÈRE

Le samedi 23 mars, entre un et deux millions de manifestants ont couvert la « ville sainte » de drapeaux rouges pour dénoncer l'attaque de Berlusconi contre un acquis des mobilisations de 1968-70 : la possibilité en cas de licenciement abusif de s'adresser aux tribunaux pour une réintégration effective (article 18 du statut des travailleurs).

Un succès donc, que l'assassinat, quatre jours avant, d'un conseiller du ministère du travail attribué aux brigades rouges n'a pu ni empêcher ni obscurcir. Et pourtant les tentatives de s'en servir pour détourner la colère n'ont pas manqué : du gouvernement, qui a pu brandir opportunément le spectre d'une nouvelle vague terroriste, aux dirigeants syndicaux, qui se sont crus obligés de s'excuser de prendre la tête de la protestation en ajoutant un appel à « la nécessaire unité de tous les Italiens contre le terrorisme ».

La manifestation de samedi est l'aboutissement de plusieurs semaines d'agitation dans tout le pays secoué du sud au nord par des rassemblements, des grèves et des cortèges. La remise en cause du fameux article 18 n'est en effet que la dernière attaque d'une offensive en règle du gouvernement d'extrême droite contre les acquis des travailleurs.

Cette agitation ouvrière fait suite à une mobilisation des couches de la petite bourgeoisie commencée il y a plusieurs mois : artistes et salariés des médias qui contestent la mainmise de Berlusconi sur la télé et les moyens de communication, juges et hommes de loi qui dénoncent les mesures couvrant les actes délictueux du même, enseignants, étudiants et lycéens qui refusent un enseignement au service des patrons, militants anti-mondialisation qui s'opposent au tout libéral d'un gouvernement qui les a réprimés violemment à Gênes.

A ces contestations diverses sont venues s'ajouter celle des précaires et des chômeurs qui ont manifesté et occupé banques, agences d'intérim et édifices publics, ou encore des sans papiers contre les lois d'exception visant les immigrants illégaux. Le 2 mars à Rome, déjà des dizaines de milliers de manifestants conspuaient Berlusconi tout en marquant leurs distances d'avec les partis de gauche.

La gauche en manœuvre

Car ces partis de gauche sont très discrédités. Ils ont détenu la majorité à l'assemblée pendant cinq ans, jusqu'au succès de Berlusconi en mai 2001. Pendant tout ce temps ils ont cautionné toutes les attaques anti-sociales. Une politique qui remonte encore plus loin : après la chute d'un premier gouvernement Berlusconi à l'automne 1994 devant la mobilisation contre sa réforme des retraites, n'est-ce pas grâce à la caution de la gauche que son successeur, Lamberto

Dini, a réussi à faire passer les mêmes mesures contre les retraites !

Certes aujourd'hui Berlusconi, à qui les dirigeants de gauche ont pavé la voie par leur politique anti-ouvrière, est le prétexte rêvé pour faire oublier leurs trahisons passées. Ils peuvent compter sur lui pour mener une politique tellement hostile au monde du travail qu'elle en fera oublier la leur. Mais leur suffira-t-il pour cela de rester discrètement dans un premier temps derrière les centrales syndicales, ou même les organisations plus contestataires, comme ils le font aujourd'hui ?

Car le rassemblement de Rome doit certainement son succès au fait qu'il était appelé par la CGIL, la confédération syndicale la plus influente. Pourtant la CGIL est liée au parti DS (démocrate de gauche), l'ex-parti communiste italien devenu un parti de centre-gauche. Elle aussi dans le passé a souvent servi de caution aux politiques anti-sociales des gouvernements successifs, signant les accords avec le patronat et l'Etat pour bloquer les salaires, flexibiliser le travail ou remettre en cause les acquis sociaux, comme les retraites ou le droit de grève. Le 15 février dernier encore, avec les autres centrales syndicales, UIL et CISL, elle avait retiré l'appel à une mobilisation contre la suppression des protections anti-licenciement, sous le prétexte qu'une convention collective avait été signée dans la fonction publique. Ce n'est qu'à l'appel de syndicats minoritaires que cent mille manifestants défilaient quand même dans les rues de Rome. L'avertissement n'a pas été complètement perdu. Non seulement la CGIL a organisé le 23 mars, mais son secrétaire général, Sergio Cofferati, multiplie les menaces de grève générale au cas où l'article 18 ne serait pas maintenu. Cela ne transforme pourtant pas la CGIL en la direction nécessaire pour mener jusqu'au bout de ses possibilités la mobilisation actuelle.

En Italie aussi c'est d'abord en un coup de colère des travailleurs, suffisamment fort pour casser le piège que leur tend la gauche, prendre la tête de tous les mécontentements et s'attaquer sérieusement aux patrons et au pouvoir, qu'il nous faut surtout espérer. D'autant plus que les leaders de la première heure du mouvement, toute la mouvance intellectuelle ou militante qui se veut à la gauche de la gauche et a eu certes le mérite de se lever la première contre Berlusconi, semblent incapables de proposer une alternative politique fondée sur la mobilisation ouvrière et laissent du coup le champ à peu près libre à cette gauche, même quand ils sont très critiques vis-à-vis d'elle.

Robert PARIS

Convergences Révolutionnaires, revue publiée par la Fraction, n° 20 (mars-avril 2002)

Au sommaire :

• De l'élection présidentielle aux luttes sociales. • Revue de cinq ans de gauche plurielle : triste passé, sombre avenir... • Dossier combattre la mondialisation ou le capitalisme ? - Articles et correspondances : Palestine, Israël, Côte d'Ivoire...

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction. Abonnement : un an 9 euros, de soutien 15 euros.

Si les hommes politiques candidats à un siège doivent aller au-devant des électeurs pour tenter de se faire élire, pour les représentants des classes dominantes, en particulier du patronat, point n'est habituellement besoin de faire campagne pour se faire entendre. Outre le poids social et politique que leur confère la propriété des moyens de production, des banques et des principaux médias, c'est par mille et un liens, personnels, professionnels, amicaux, familiaux, que ce que l'on appelle la « classe politique » est en contact permanent avec ceux qui détiennent les leviers de la fortune, de l'économie et, finalement, de la société.

Ces liens, d'ordinaire, les hommes politiques évitent de les afficher, en tout cas devant les électeurs. Et les hommes de la bourgeoisie agissent de même.

Seillière, dans ce qu'il appelle un souci de modernisation – mais aussi parce que la gauche gouvernementale ne fait même plus semblant de s'opposer au patronat –, affecte de ne plus trop se cacher. Il y a a quelque temps, il a ainsi revendiqué « un droit d'ingérence » dans la campagne électorale et dans la conduite des affaires du pays. En fait, ce

n'est pas tant le droit du patronat d'y peser de tout son poids : ce droit-là, hormis Lutte Ouvrière et Arlette Laguiller, pas grand monde ne le lui conteste, et le patronat l'exerce déjà, et comment ! Mais Seillière revendique aussi le droit de le faire savoir, en somme celui de rap-peler publiquement qui est le véritable patron, même des Etats qui se targuent d'être démocratiques.

Dans sa conférence de presse, Seillière a donc, tout naturellement, égrené la liste des candidats qu'il a rencontrés : Chirac, Madelin, Bayrou, Christine Boutin ; de ceux avec lesquels il a pris rendez-vous : Mamère, Corinne Lepage ; et de ceux qu'il a demandé à voir : Jospin et Hue, pour leur faire part des desiderata du patronat.

Cette liste, peut-être pas exhaustive, la presse l'a publiée. Mais il n'étonnera personne que Seillière n'ait rien demandé à notre candidate, Arlette Laguiller. Nous ne sommes pas du même monde que tous ces gens-là, ni surtout dans le même camp.

P.L.

Le MEDEF et l'élection présidentielle « MONSIEUR LE BARON EST SERVI... »

En janvier, sous le nom de *Pour une France qui gagne* (tout un programme, s'agissant de celui du patronat), le Medef avait publié ses « propositions » pour la période à venir, marquée par les élections, présidentielle puis législatives. Seillière, le président du Medef, vient de commenter les programmes des candidats à l'Elysée. À l'entendre, et ce ne n'est pas vraiment une surprise, le programme de la plupart d'entre eux reprend celui du Medef, ou peu s'en faut. Et Seillière s'est réjoui d'avoir tout particulièrement eu l'oreille aussi bien des lieutenants de Chirac (Sarkozy et Juppé) que de ceux de Jospin (Strauss-Kahn et Fabius).

Le quotidien *Le Monde* titrait d'ailleurs, il y a quelques jours, sur six colonnes : « Entre Chirac et Jospin, les marches n'affichent plus leur préférence ». Les milieux d'affaires, boursiers et patronaux auraient en effet bien du mal à choisir entre ces deux candidats dont les programmes se situent ouvertement dans le camp du grand patronat.

Passant en revue devant la presse les programmes des uns et des autres, le baron Seillière a commencé par se féliciter de n'avoir pas relevé beaucoup de ce qu'il qualifie d'« absurdités », telle la proposition de doubler le Smic. Porte-parole du patronat et héritier de la riche famille de Wendel, il ne peut que trouver absurde... de devoir vivre avec si peu.

Pour le reste, tout le reste, le Medef aurait vraiment tort de cacher sa satisfaction.

Son numéro 2, Denis Kessler, a constaté qu'« une grande partie des priorités mises en avant par le Medef figurent dans les programmes de nombreux candidats ». Et de citer l'« allègement des prélèvements obligatoires » et des charges patronales ; la « réforme des retraites », c'est-à-dire la diminution des pensions du régime général et l'introduction de la « retraite par capitalisation », bref, des fonds de pension ; l'« harmonisation des régimes de retraite, public et privé » – en clair, l'allongement de la durée de cotisation pour les travailleurs du secteur public ; l'idée de l'assouplissement de la loi sur les 35 heures qui « progresse à droite comme à gauche » ...

Devant un tel consensus chez la plupart

des candidats, le Medef peut se dire « non partisan » et annoncer qu'il ne donnera ni consigne de vote, ni label. « Nous pouvons travailler avec n'importe quel gouvernement réformiste de droite ou de gauche », a précisé Seillière... si quelqu'un en doutait encore.

Car enfin, du plan Juppé appliqué par Jospin, comme d'ailleurs les « réformes » Balladur allongeant la durée de cotisation pour les retraités du privé, en passant par le

Seillière se réjouit de son influence sur les candidats

RÉPÉTEZ APRÈS MOI :
« LE GOUFFRE
DES
RETRAITES... »



fait que l'actuel gouvernement, pas plus que les précédents, n'a levé le petit doigt devant les plans de licenciements patronaux, sans oublier la flexibilité accrue de la main-d'œuvre offerte par ce gouvernement aux entreprises sous prétexte de passage aux 35 heures ou encore un flot continu de cadeaux fiscaux et de subventions sous Jospin comme sous Juppé, Seillière et le patronat ont été bien servis.

Et ils ne doutent pas un instant qu'ils continueront à l'être, que ce soit Chirac ou Jospin qui l'emporte au soir du second tour.

Pierre LAFFITTE

CHIRAC ET JOSPIN À L'UNISSON CONTRE LES RETRAITES

« Sur France 2, il (Jospin) souligne ses différences », titrait sans rire *Libération*, mardi 26 mars, à propos de son intervention télévisée de la veille au soir. Que Jospin cherche à se démarquer de Chirac, alors que trois électeurs sur quatre ne voient guère de différence entre leurs programmes, cela se conçoit. Mais ce lundi 25 mars, encore une fois, la démonstration a été faite du peu qui sépare les duettistes au pouvoir, sur les retraites par exemple.

Interrogé sur l'accord européen que Jospin et Chirac ont récemment signé à Barcelone, accord dont ils ne se sont évidemment pas vantés mais dont on a fini par apprendre qu'il prévoit de repousser de cinq ans l'âge moyen du départ en retraite pour les salariés de l'Union européenne, Jospin n'a trouvé à répondre que : « ...Mais nous avons maintenu le principe de la retraite à 60 ans ». Que voilà un homme à « principes » ! Parce que, dans la pratique, et depuis bien avant le sommet de Barcelone, Jospin s'apprête, comme Chirac, et comme le souhaite le patronat, à « réformer » — c'est le mot que ces gens-là utilisent à contresens — le régime des retraites, c'est-à-dire à l'attaquer par tous les bouts.

Dans le secteur public

On en a eu une illustration quand un journaliste de France 2, citant le ministre des Finances de Jospin, a demandé à ce dernier ce qu'il pensait de « l'harmonisation du régime des retraites entre le privé et le public ». Cette « harmonisation » consistant non pas à revenir — comme la gauche l'avait promis — sur l'allongement de la durée de cotisation des salariés du privé de 37 ans et demi à 40 ans, décidée par Balladur, mais à étendre ce recul aux salariés du secteur public, Jospin a préféré ne pas répondre. Cela, tous les spectateurs ont pu le remarquer.

Mais la réponse, on la connaît, et Seillière, le chef du Medef, aussi, lui qui se félicite de ce qu'il existe un consensus sur ce point entre les deux principaux candidats de la droite et de la gauche. Porter à 40 annuités la durée de cotisation pour tous les salariés, voilà ce que veulent Chirac, Jospin et le patronat ! Voilà ce qu'ils mijotent pour l'après-présidentielle, même si les uns et les autres préfèrent le dissimuler aux électeurs derrière des non-dits et en évoquant une vague « réforme » des retraites.

Plus d'annuités de cotisation

On peut donc entendre les Chirac et Jospin déclarer, la main sur le cœur, qu'il faudrait, dit le premier, « élargir le choix pour l'âge de la retraite », ou le second prôner « la liberté de choix de la date de cessation d'activité ». Les

mots employés, l'hypocrisie et le mépris des salariés que cela recouvre, sont identiques et interchangeables. Car enfin, de quelle « liberté » et de quel « choix » peut-il s'agir ? Les mêmes qu'a un salarié d'aller ou pas se faire exploiter pour gagner sa vie, pour autant qu'il trouve un employeur qui l'embauche. Et là, s'agissant de travailleurs âgés, c'est d'autant plus révoltant que si, après une vie de labeur, tous les travailleurs n'aspirent plus qu'à se reposer, bien peu sont ceux qui pourraient exercer un tel « choix » en pleine « liberté », en ayant l'assurance d'une retraite décente.

« On ne peut laisser partir des hommes et des femmes à 56 ans, 54 ans, voire 52 ans », a déclaré Lionel Jospin, dans une interview à des journaux du Sud-Ouest, samedi 23 mars. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Ces travailleurs ne partent pas de leur plein gré, même s'ils sont contents de pouvoir enfin souffler, mais parce qu'ils sont licenciés, mis en pré-retraite, « remerciés » avec une perte de revenus à la clé. Et si « on » ne peut les laisser « partir » précisément dans ces conditions, pourquoi ceux qui en avaient le pouvoir, et d'abord ce gouvernement, n'ont-ils pas interdit ces licenciements, déguisés ou non ?

Ces licenciements, pas plus que les autres, le gouvernement de la gauche plurielle n'a jamais voulu s'y opposer, comme ses prédécesseurs de droite. Tout simplement parce qu'il n'a, comme eux, jamais eu la volonté de s'opposer au patronat.

Quand, maintenant, les Jospin, Fabius, Strauss-Kahn, Martine Aubry, en chœur avec les Chirac, Juppé, Madelin et autres Sarkozy, osent invoquer un gâchis social et humain, ils ne font qu'ajouter l'ignominie à l'hypocrisie.

Les patrons paieront moins...

Car ils savent bien que le patronat n'a aucune envie, surtout dans l'industrie, le bâtiment, là où les tâches sont les plus pénibles, de garder des salariés âgés. Au contraire, ceux qu'il a usés prématurément, le patronat les jette pour s'en débarrasser. En empêchant au passage les « aides » à l'embauche de jeunes, ces subventions que les gouverne-

ments successifs ont créés pour aider le patronat à s'offrir une main-d'œuvre plus vaillante et moins payée. Mais, en prônant la « liberté » d'un départ en retraite retardé, ces politiciens veulent justifier par avance une baisse du montant des retraites... et une économie pour le patronat.

Les salariés, eux, n'auront pas le choix, sinon la prétendue « liberté » de compenser leurs pensions revues à la baisse en souscrivant des contrats par capitalisation. Ces fonds de pension, les organismes financiers en rêvent. Pour les requins de la finance, tous les espoirs sont permis : Seillière ne se réjouissait-il pas ces jours-ci de ce que « l'idée de mettre en place des dispositifs complémentaires de capitalisation a progressé, aussi bien à droite qu'à gauche »...

P.L.

RECYCLAGE DE VIEILLES PROMESSES ÉLECTORALES

« Si je suis élu, il n'y aura plus de personnes SDF dans deux ans ». Tout le monde l'aura reconnu, bien sûr, c'est du Jospin. Mais, contrairement à ce que d'aucuns pourraient croire, le candidat du Parti Socialiste n'a pas prononcé cette phrase durant cette campagne 2002, pour illustrer son « Objectif zéro SDF », fixé, lui, à dans cinq ans. Non, « plus de SDF dans deux ans », c'était le cru Jospin 1995. À l'image d'une certaine pile qui ne s'use que si l'on s'en sert, la promesse de 1995 n'a pas eu le temps de s'user... puisque, en cinq ans de

gouvernement Jospin, celui-ci n'a pas trouvé le temps de s'en souvenir. Et encore moins de faire semblant de la mettre en œuvre.

« ZÉRO S.D.F. EN 2007 »



Diminuer la taxe d'habitation ?

MAIS JOSPIN N'EST PAS PRÊT À TAXER LES RICHESSES

Jospin a inscrit à son programme la réduction de moitié de la taxe d'habitation que le Parti Socialiste considère comme l'impôt « le plus injuste et le plus absurde ».

Injuste, elle l'est en effet. Mais il y a plus injuste encore, c'est la TVA et la TIPP, la taxe sur les carburants, qui sont d'ailleurs les impôts qui constituent la part la plus importante des recettes de l'Etat. En effet un chômeur ou un salarié payent la même TVA sur le beurre et la même taxe sur le litre d'essence qu'un riche. Les impôts indirects en général frappent proportionnellement moins les riches que les pauvres. D'après une étude de l'INSEE, ceux dont les revenus

sont les plus faibles dépensent en moyenne 13 % de ces revenus en impôts indirects, au lieu de 6 % pour les plus riches. Mais ni Jospin, ni Chirac, ne proposent de baisser la TVA.

Cela n'empêche pas, il est vrai, que la taxe d'habitation soit un impôt injuste. Elle est injuste dans son principe même, puisque le montant de la taxe d'habitation ne dépend pas du revenu, mais de la valeur locative estimée de l'appartement. Seules les familles les plus démunies en sont exonérées.

Mais une famille de smicards avec plusieurs enfants pourra payer nettement plus d'impôts locaux qu'un célibataire fortuné dans la même ville.

Deuxième injustice : le montant des impôts locaux peut varier considérablement d'une commune à l'autre. Effectivement, le taux d'imposition dépend des communes. Pour un même logement, il peut varier du simple au triple selon la ville. Et, plus la ville est riche, moins la taxe d'habitation est élevée. A Puteaux ou à Neuilly, où existent de nombreuses entreprises ou sièges sociaux, les ressources de la taxe professionnelle, revenant au budget local, permettent d'établir des taux d'imposition faibles pour les particuliers. A l'inverse, dans des villes comme Garges ou Sarcelles, dans la banlieue populaire de la région parisienne, les habitants subissent des taux

d'imposition bien plus élevés.

La « dotation de solidarité » instituée en 1992 entre communes riches et pauvres était censée contrebalancer cette inégalité. Mais le résultat est symbolique : les villes ouvrières croulent sous les dettes et sont contraintes d'augmenter les impôts locaux, alors que les villes bourgeoises n'ont aucun de ces problèmes financiers.

C'est dire que cette taxe d'habitation, loin de corriger les inégalités, les aggrave. De ce point de vue, la disparition de la taxe d'habitation ne serait pas un mal, mais à condition de la remplacer par un impôt très progressif sur les revenus. Car la supprimer purement et simplement

reviendrait à faire un cadeau à ceux qui vivent dans les résidences les plus cossues, tout comme la suppression de la vignette automobile a plus profité aux propriétaires de voitures chères et puissantes qui payaient 10 000 F de vignette qu'aux possesseurs d'un petit modèle dont la vignette coûtait quelques centaines de francs.

Or il ne s'agit pas, pour Jospin, de supprimer la taxe d'habitation, mais de la réduire de moitié... en cinq ans. Réduire de moitié une injustice, ça n'est pas la supprimer.

Jospin n'est pas prêt à prendre l'argent où il est, chez les riches ! Même en paroles !

Christian BERNAC

**Grande-Paroisse
(AZF)
Toulouse**

SALARIÉS, SINISTRÉS : UN FACE-

A Toulouse, cela fait des semaines que se préparent les manifestations pour commémorer les six mois de l'explosion du 21 septembre. D'un côté l'Intersyndicale du pôle chimique préparait une manifestation nationale, le jeudi 21 mars, à Toulouse, pour les entreprises de la Chimie en solidarité avec les travailleurs du pôle chimique. De l'autre côté, le samedi 23 mars, le collectif « Plus jamais ça ni ici ni ailleurs », regroupant notamment les associations de sinistrés et la mouvance écologiste, organisait une manifestation pour s'opposer à toute réouverture du pôle chimique à Toulouse. La confrontation n'eut pas lieu, mais elle était palpable dans tous les esprits.

Le 21 mars, derrière une banderole « *la chimie un besoin, la sécurité une exigence* », 1500 à 2000 salariés ont manifesté pour la réouverture des entreprises du pôle : AZF, SPE, Tolochimie, Raisio, et Isochem. Il y avait, en plus des salariés de ces entreprises venus en nombre, des cortèges d'entreprises sous-traitantes (Ponticelli, Samat). Une grosse partie du cortège était constituée de délégations d'usines de chimie de toute la France. Pour la plupart de ces manifestants, il s'agissait d'être solidaires de leurs camarades de Toulouse dont l'emploi était menacé. Comme pour la délégation des ouvriers de Péchiney Marignac (situé au fond du département de la Haute-Garonne) dont l'usine est menacée de fermeture, ils s'associaient

simplement à l'exigence des travailleurs de la chimie de Toulouse de garder leur gagne-pain, dans la valse des plans « sociaux » de licenciements actuels.

Il est vrai que TotalFinaElf, le groupe pétrolier qui possède AZF, jugeait avant l'explosion que la division engrais du trust n'était pas assez rentable. Et même si les dirigeants de Total ne l'ont pas annoncé, leur silence persistant quant à l'avenir industriel envisagé pour AZF en dit long sur leurs intentions de... fermeture.

Donc, l'explosion a fait le larron. Mais il ne s'agit pas d'un plan de licenciements comme ceux que l'on connaît actuellement. Et il n'y a pas que l'emploi et l'avenir des salariés concernés qui soient en question. Il y a quand même eu une explosion catastrophique, dont la responsabilité incombe à Total et au choix du tout-profit au détriment de la sécurité, comme aux pouvoirs publics qui ont laissé faire. Une explosion qui a fait 31 morts, des milliers de blessés, des dizaines de milliers de sinistrés (dont certains vivent encore dans des mobile-homes), et un réel traumatisme pour toute la population des quartiers populaires du sud de la ville. Il y a la volonté, manifestée à plusieurs reprises, de la majorité des habitants de ne plus vivre à côté d'une bombe à retardement.

Beaucoup des travailleurs non toulousains qui manifestaient le 21 mars se sont rendus compte, de visu (et c'est autrement impressionnant qu'à la télévision), des effets dévastateurs de l'explosion sur l'usine elle-même comme dans certains quartiers populaires (toi-



tures arrachées, bâtiments défoncés), dont pourtant une partie seulement des traces étaient encore visibles. La manifestation démarrait de l'usine AZF dévastée et traversait une partie des quartiers limitrophes touchés par l'explosion. A quelque 300 ou 400 mètres de l'usine, elle est passée devant un foyer de jeunes travailleurs détruit, une école maternelle où parents et enfants formaient une chaîne silencieuse réclamant « *aussi le droit de vivre* ». On sentait une tension à couper au couteau entre les salariés d'un côté, les sinistrés de l'autre.

Plus loin, quelques pancartes sur le côté de la manifestation « *Salariés du pôle chimique, réclamez votre reconversion* » se sont attiré quelques quolibets. Les affiches de « *Plus jamais ça* » étaient systématiquement recouvertes, notamment par une affiche représentant le visage d'un porte-parole de l' « Association des sinistrés du 21 septembre » de la cité Papus, avec

la mention « *Wanted* », comme si sa tête était mise à prix, affichette qui est très répandue dans l'usine AZF. D'ailleurs, la veille de la manifestation, un incident musclé avait opposé un petit groupe de militants du collectif « Plus jamais ça » à une cinquantaine de salariés de l'usine, appelés par le porte-parole de l'Intersyndicale, pour les déloger brutalement des locaux loués par AZF qu'ils occupaient symboliquement, sous le regard satisfait du directeur de l'usine. Tout un symbole de la politique menée par les dirigeants syndicaux de l'usine, pour qui la lutte de classe a été soufflée tout comme le reste par l'explosion. Pour eux, vive l'union sacrée : leurs adversaires ne sont pas les actionnaires de Total, bien au contraire, puisqu'ils lient leur sort à eux dans la défense de la chimie toulousaine, et détournent de Total la colère des salariés.

Dans la manifestation, seules deux banderoles s'en prenaient à Total. La première

disait : « *Tous ensemble exigeons de Total salaire et emploi à Toulouse* » signée « *des salariés d'AZF* », avec très peu de travailleurs de l'usine et quelques militants connus de Lutte Ouvrière, affirmait notre solidarité avec cette exigence. Une autre à ses côtés, de la CGT Grande Paroisse Rouen affirmait : « *Pour tous les emplois, pour tous les dégâts, Total doit payer* ».

Deux jours plus tard, le samedi 23 mars, derrière la banderole « *Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs* » il y eut entre 5000 et 10 000 personnes pour défiler. Toutes les associations de sinistrés étaient présentes en nombre, des enfants des écoles touchées, avec leurs parents et enseignants, l'association des victimes corporelles dont la porte-parole a manifesté en fauteuil roulant, des sinistrés anonymes des quartiers populaires, des organisations de la mouvance écologiste, des syndicalistes de SUD ou

Gaz de France

PROFITS SUR LE DOS DES USAGERS POUR PRÉPARER L'OUVERTURE DU CAPITAL

Le président de Gaz de France, Pierre Gadonneix, vient d'annoncer « *une baisse des prix de vente du gaz naturel le 1^{er} mai prochain* ». Juste cinq jours avant le second tour de l'élection présidentielle, ça tombe vraiment bien !

Il n'a pas indiqué le montant de cette baisse, mais elle sera vraisemblablement minime, comparée aux hausses précédentes. Car les prix du gaz ont augmenté pour les particuliers de 32 % depuis 1999. Pour tous ceux qui se chauffent au gaz naturel, cela représente une sacrée restriction

du pouvoir d'achat !

Au moment de ces hausses, le président de GDF expliquait que, les tarifs du gaz naturel étant mécaniquement indexés sur ceux du pétrole, et le cours du brut augmentant, celui du gaz ne pouvait que suivre. D'ailleurs Gadonneix aurait souhaité que le gouvernement l'autorise à augmenter encore davantage.

En dépit de cette limitation de la part des autorités, Gaz de France a accru en 2001 son chiffre d'affaires de 28 % et son résultat de 107 %. Qu'est-ce que cela

aurait été si Gadonneix avait pu augmenter le prix du gaz encore plus ! Mais attention, GDF a augmenté ses prix pour les particuliers, les artisans et les commerçants ; mais pas pour les industriels, ou pas dans les mêmes proportions. De combien ? Pas moyen de le savoir, les gros contrats sont protégés par le secret commercial. Tout ce que l'on sait, c'est que GDF a accru ses ventes de 11 % auprès des grands industriels européens, et ce n'est certainement pas sans leur faire des tarifs de faveur.

Gaz de France, tout comme EDF, se trouve maintenant dans une situation « d'ouverture du marché » européen. Quant au principe de l'ouverture du capital, s'il est admis, il n'est pas encore réalisé. Gaz de France est, pour le moment encore, une « entreprise publique » (mais qui fait, comme on voit, de très gros cadeaux aux patrons au détriment des usagers ordinaires).

Des « partenariats » avec le secteur privé sont envisagés, par exemple pour un nouveau terminal de réception à Fos-sur-Mer qui

devrait recevoir du gaz d'Égypte. TotalFinaElf pourrait être associé à cette affaire. Le groupe de Thierry Desmarest, qui vend du pétrole, qui vend du gaz (dont le prix augmente « mécaniquement » quand le brut augmente), bénéficierait ainsi, avec d'autres sociétés sans doute, des bonnes affaires que réalise Gaz de France sur le dos des consommateurs ordinaires.

Alors, Gadonneix peut toujours annoncer une petite baisse électorale le 1^{er} mai...

André VICTOR

À-FACE NUISIBLE À TOUS



de la FSU. La même banderole signée « des travailleurs d'AZF » était aussi présente avec quelques travailleurs de l'usine qui furent applaudis ainsi que la banderole « Total et pouvoirs publics responsables et coupables doivent créer et financer les emplois pour reclasser tous les travailleurs touchés » signée Lutte Ouvrière et la banderole de la LCR. C'est dans cette partie du cortège qu'ont fusé les seuls slogans contre Total, notamment : « Pour indemniser les sinistrés, pour reclasser ici les salariés touchés, prenons sur les profits de Total-Fina ». La manifestation était certes moins ouvrière que celle du jeudi 21, mais elle était massive et avait un caractère populaire.

Sur la question de la réouverture ou pas du pôle chimique, il y a donc bien deux

orientations qui s'opposent. Et, d'un côté comme de l'autre, on trouve des travailleurs, des victimes, des sinistrés. Ce face à face aurait dû être évité, car les uns et les autres sont les victimes de la même politique capitaliste qui privilégie le profit, et que protègent ou cautionnent les pouvoirs publics à leur solde. L'union de tous les salariés concernés et des sinistrés aurait été possible, elle aurait constitué une force contre Total, la seule capable d'imposer le respect des intérêts de tous. Les dirigeants syndicaux, malheureusement, n'ont pas cherché à constituer cette force alors que, s'ils l'avaient tenté, ils auraient largement contrebilancé l'état d'esprit antiouvrier de certains animateurs de « Plus jamais ça ». Mais ils ont plutôt cherché à dédouaner Total, en

parlant « de chimie sécurisée ». Pourtant, comment des dizaines de milliers de personnes victimes de l'explosion pourraient-elles croire encore à « une chimie sécurisée » par les capitalistes, quand on leur explique que la sécurité était respectée scrupuleusement avant... que l'usine n'explose ?

Dans les usines du pôle chimique, les mêmes dirigeants syndicaux ont cultivé le chauvinisme d'entreprise, qui conduit aujourd'hui à cette impasse et à cette confrontation. Dans le dernier bulletin de Lutte Ouvrière distribué à AZF, Lutte Ouvrière exprimait son opinion contre cette politique nuisible en constatant : « Les dirigeants de l'Intersyndicale, main dans la main avec le directeur et le patronat local, se battent "pour la défense de la chimie". Mais ce n'est pas la chimie qui est attaquée, ce sont nos conditions d'existence à nous, comme à tous les travailleurs qui, chez eux, ont été victimes de l'explosion. Et qui nous attaque ? (...) Les capitalistes de la chimie. Alors, on n'est pas marié avec la chimie. (...) On aurait très bien pu se trouver à suer du profit pour pouvoir vivre de notre salaire, dans la métallurgie, le bâtiment ou ailleurs. La seule chose qui mérite d'être défendue c'est notre salaire... contre les patrons de la chimie ».

L'histoire n'est pas finie, bien sûr, car TotalFinaElf n'a pas encore donné de réponses sur l'avenir de l'usine et cultive encore l'incertitude sur ses intentions. Et la seule issue qui préserverait l'intérêt de tous serait l'union de toutes les victimes, salariés et sinistrés, contre Total et ceux qui le servent à tous les niveaux de pouvoir.

Correspondant LO

Toulouse 6 mois après l'explosion QUELLE EST LA SITUATION DES SINISTRÉS ?

Relogement, assurances, travaux, factures EDF, impôts locaux : c'est peu dire que rien n'est réglé. Environ 80 sinistrés ont répondu à l'appel du « collectif des sans-fenêtres » lundi 25 mars pour faire le point sur leur situation matérielle, six mois après l'explosion.

On a commencé par parler des factures EDF, Total-Fina s'étant engagé à payer les surfacturations relatives aux dégâts. Beaucoup de démarches pénibles et tatillonnes, pour des résultats dérisoires. En effet il a fait globalement moins froid cette année que l'année dernière, et remplacer la facture de cette année par celle de l'année dernière augmente en moyenne la consommation !

Il reste encore de nombreux dossiers qui ne sont pas réglés avec les assurances. Ceux qui sont réglés l'ont rarement été à la satisfaction des assurés. L'accord signé entre Total-Fina et les assurances prévoit de ne pas appliquer la clause de vétusté, et de rembourser la valeur de remplacement de l'objet endommagé, quand existe un marché de l'occasion. Ainsi, quand une voiture a été transformée en épave par l'explosion, les assureurs doivent rembourser la somme permettant d'acheter une voiture équivalente. Cet accord est généralement inconnu des assureurs, et ils ne l'appliquent jamais ! Il en est de même pour la clause de vétusté. Et il faut à chaque fois repartir dans de nouvelles démarches pour contester... du moins pour la minorité de sinistrés connaissant l'accord.

Il faut contester également les examens de médecine légale qui, de manière à limiter les dédommagements, refusent souvent de lier des pathologies à la catastrophe AZF.

Mais ce sont les travaux qui provoquent le plus de contestations. Encore 10 à 15 % des fenêtres endommagées n'ont pas été remplacées. Très rares sont les logements qui ont retrouvé leur état d'avant le 21 septembre.

Les malfaçons sont partout : volets qui ne ferment plus, fenêtres qui ne joignent pas, qui ruissellent de l'intérieur quand il pleut. Ainsi à la Cité du Parc, tous les travaux sont arrêtés, car toutes les fenêtres sont à replacer, sur décision de justice. Et chaque fois, faute d'un accord amiable, il faut aller en justice pour obtenir gain de cause, ce qui retarde d'autant les travaux. En effet, une fois condamnées, il n'est pas rare que les entreprises disparaissent. Et trouver une nouvelle entreprise dans les conditions actuelles relève de l'exploit.

Pour les impôts locaux, seules 13 rues ont été totalement exonérées, ce qui correspond à 400 logements, alors que, de l'avis même des services fiscaux, c'est au moins 10 000 logements qui devraient y avoir droit. Le problème, c'est que ces contribuables doivent faire une demande volontaire de dégrèvement gracieux, et constituer un dossier, avec des pièces dont ils ne sont pas destinataires ! Résultat, peu de demandes sont faites et, parmi celles-ci, rares sont celles qui sont accompagnées de dossiers complets. Le collectif des sans-fenêtres demande que soit défini un périmètre à l'intérieur duquel les logements soient exonérés d'office.

A cette réunion du 25 mars il a été décidé de manifester à nouveau deux jours plus tard devant le centre des impôts, pour qu'enfin le ministre daigne discuter, depuis un mois que la demande a été faite. Ce ne sont pas les fenêtres fracassées qui manquent, on va pouvoir lui en porter un stock ! Et voilà que miraculeusement, à 48 heures de la manifestation, le directeur départemental des services fiscaux a pris contact avec le collectif pour informer que le dossier « est sur le bureau du ministre, et qu'il va bientôt répondre ».

Il faut croire que ces manifestations le gênent. Mais pour les éviter, il suffirait de donner satisfaction aux sinistrés !

A.V.

Privatisation des Autoroutes du Sud de la France ET UN PÉAGE DE PLUS !

Il est difficile d'échapper à la campagne de publicité invitant à devenir actionnaire des Autoroutes du Sud de la France qui remplit les ondes et les pages des journaux.

« Faisons la route ensemble », nous dit-on. Oui, mais, au bout, qu'y a-t-il ? L'accident boursier, comme pour Eurotunnel ou France Télécom ?

La société ASF est une de

ces sociétés dites « d'économie mixte » dans lesquelles on trouve des capitaux publics de diverses origines : Caisse des dépôts et consignations, collectivités territoriales, chambres de commerce, caisses d'épargne... L'immense majorité des autoroutes du pays sont sous ce régime. Une exception de taille : Cofiroute, société privée entre les mains de

Vinci et Bouygues, qui possède 12 % du réseau. ASF, la plus importante société autoroutière (40 % du trafic) va donc introduire 49 % de son capital en Bourse.

Les tarifs des péages ne sont pas libres, ils sont « encadrés » par l'Etat. Mais ils sont chers. Et Gaysot vient encore tout récemment d'autoriser leur augmentation.

Les autoroutes sont donc une affaire qui rapporte. Aux entreprises du BTP, aux organismes financiers qui ont avancé l'argent et qui touchent des intérêts considérables, et à l'Etat qui prélève sa part de TVA sur tous les péages. Et cela n'est pas près de s'arrêter : les concessions accordées par l'Etat courent, selon la date de construction des autoroutes, jusqu'à 2013 au plus tôt... si

elles ne sont pas prolongées ultérieurement.

Les automobilistes, qui payent les péages, la TIPP sur les carburants, les diverses TVA sur tout ce qui touche à l'automobile, vont devoir prévoir un petit quelque chose en plus pour les futurs actionnaires d'ASF. Il est difficile de se faire davantage rouler que sur autoroute !

Hôpital Sainte-Anne (Paris)

NON, NON ET NON, À LA DÉSORGANISATION DES HORAIRES ET DES SERVICES

A l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, à Paris 14^e, les services apprennent les uns après les autres comment ils vont être restructurés à partir du 1^{er} avril, sous prétexte de 35 heures. Ensemble, ils s'efforcent de continuer la lutte collective. Comme depuis dix semaines, la grève a été revotée à main levée par 115 personnes, sur les 145 présentes, dont beaucoup de blouses blanches, à l'assemblée de vendredi 22 mars, jusqu'au vendredi suivant.

Tout en continuant à s'affirmer grévistes, les soignants ont repris peu à peu les soins aux malades presque normalement. Les grévistes des cuisines ne préparant que les repas des malades, le restaurant du personnel est toujours fermé. Les ouvriers des ateliers n'assurent que les urgences. Chaque jour, selon leurs disponibilités, 100 à 150 personnes se retrouvent pour l'assemblée et pour telle ou telle action collective.

Jeudi 21 mars, nous avons manifesté place du Châtelet, au centre de Paris. Les signes de sympathie et d'encouragement des auto-



LO mobilistes et des passants étaient réconfortants. Quatre cents signatures ont été recueillies sur notre pétition et il y a eu beaucoup de discussions. Une infirmière de l'hôpital Marchand de Toulouse, en partie détruit par l'explosion de l'usine AZF, nous a raconté, les larmes aux yeux, que la catastrophe fournissait l'occasion d'accélérer le démantèlement de cet hôpital psychiatrique. En effet, des fermetures de lits, tous les hôpitaux psychiatriques en subissent depuis une dizaine d'années.

A Sainte-Anne, à cause du manque d'effectif et à l'occasion du passage aux 35 heures, la direction d'un service propose de fermer

l'une des ailes et de regrouper les lits dans les autres. C'est peut-être une fermeture de lits déguisée et c'est à coup sûr une dégradation des conditions de soins.

Vendredi 22 mars, une procession carnavalesque a enterré le protocole local des 35 heures en portant son cercueil devant le bureau du directeur. Là, n'ayant rien de plus à lui dire, les grévistes n'ont pas voulu le voir.

Même si les grévistes sont bien conscients qu'il faudrait d'autres hôpitaux en mouvement pour débloquent l'embauche, ils tiennent à montrer jusqu'au bout leur mécontentement.

Correspondant LO.

GUIGOU PARLE DE RÉGIONALISER LA SANTÉ POUR FAIRE PASSER SES RESTRICTIONS

Le 18 mars, Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui chapeaute la santé et la Sécurité sociale, a tenu à défendre, à l'occasion du lancement des nouveaux Schémas régionaux d'organisation sanitaire, les SROS, le principe d'une régionalisation accrue de tout le système de santé. Les déclarations de la ministre augurent mal pour l'avenir des hôpitaux publics, qui sont régis à travers la mise en place de ces schémas régionaux. Depuis des années, c'est à travers cette « régionalisation » que les gouvernements successifs ont organisé la fermeture de nombreux hôpitaux de proximité et opéré des restrictions majeures dans tous les services de santé publique à travers le pays.

D'ailleurs cet objectif de restriction des moyens pour les hôpitaux publics est partagé par les deux candidats : Jospin, dont Guigou est la ministre, et Chirac, qui souhaite l'un comme l'autre remplacer les Agences régionales de l'hospitalisation par des Agences régionales de la santé afin, disent-ils, « de permettre une meilleure coordination entre la médecine de ville et la médecine hospitalière ». Dans ce cadre, précise Guigou, quant à elle, « il faudra faire une plus grande place à la médecine libérale », ajoutant : « Je crois fortement au développement de l'hospitalisation à domicile, qui peut permettre de rassembler les compétences hospitalières et libérales dans le respect du mode d'exercice de chacun ». Ce qu'il faut traduire, c'est qu'au lieu de mettre les personnels et les établissements nécessaires pour accueillir dans des conditions dignes les malades qui en ont besoin, au nom de cette « humanisation » on va continuer à fermer en masse des services à travers tout le pays. Car, dans bien des régions, les moyens élémentaires de la prise en charge à domicile des patients n'existent pas et, quand cela existe, cela dépend souvent d'associations en marge du système de santé, avec des personnels surexploités.

D'ailleurs Guigou reconnaît elle-même que son programme ne vise qu'à amplifier les fermetures de services hospitaliers, car elle prend pour exemple ce qui s'est fait dans la dernière période dans le domaine des maternités et des urgences. Et ce que sa comparse Martine Aubry a fait avant elle, dans la continuité du plan Juppé, c'était organiser la fermeture de très nombreuses maternités dans tout le pays, édictant même un décret pour accélérer ces fermetures en leur donnant une base légale obligatoire. Même chose pour les services d'urgences.

En fait, cette référence à la nécessité d'une régionalisation des moyens de santé est d'autant plus choquante et provocatrice que bien des régions manquent aujourd'hui tragiquement de personnels, de médecins, de spécialistes et même de simples anesthésistes, ce qui remet en cause le simple maintien des services chirurgicaux existants et des services d'urgences.

Les pénuries dramatiques qui touchent l'hôpital public, tant en personnel qu'en moyens matériels, alors qu'il doit en plus compenser les abandons et les démissions volontaires de toute une partie de la médecine libérale aujourd'hui, Guigou comme Jospin n'en ont rien à faire. Leur préoccupation essentielle est, comme il est dit, de « favoriser les rapprochements entre établissements publics et privés ». Cela signifie mettre à la disposition des patrons des cliniques privées, souvent de gros trusts ou fonds d'investissement, les moyens de s'enrichir en se servant des investissements des hôpitaux publics, payés avec les cotisations des salariés et retraités.

Mettre à la raison tous ces gouvernants qui, dans un domaine vital comme celui de la santé publique, tournent le dos aux besoins les plus urgents de la population, ce serait faire œuvre de salubrité publique.

Paul SOREL

Fermetures de lits d'hospitalisation psychiatrique

UN SYSTÈME DE SANTÉ EN VOIE DE DÉMOLITION

Malgré la campagne électorale, Guigou et Kouchner, ministre et sous-ministre responsables de la santé, continuent à réduire les moyens pour la santé publique. En Picardie, c'est au pas de charge que la représentante du gouvernement, la directrice de l'Agence régionale de l'hospitalisation, a fait connaître son projet de « carte sanitaire de la psychiatrie » pour la période allant de 2002 à 2007, et qu'elle a fait organiser en quelques semaines les consultations obligatoires.

La mise en place de cette carte sanitaire, qui détermine le nombre de lits d'hospitalisation autorisés, aboutirait en particulier, dans

l'Oise, à la fermeture de plusieurs centaines de lits (au moins deux cents) et donc à la diminution d'au moins 20 % des places disponibles pour les malades. Cela voudrait dire la suppression de plusieurs centaines de postes de personnels soignants et autres, et cela voudrait dire aussi laisser à la rue chaque année des milliers de personnes sans soins et sans prise en charge.

Cela aurait lieu, comme à chaque fois, sous le couvert de « développer les alternatives à l'hospitalisation ». La formule est totalement déplacée et cynique, car aucun moyen, pas même un centime, n'est attribué pour créer la plus petite des

structures d'accueil décentralisée, avec le personnel compétent, permettant d'accueillir les malades relevant d'une prise en charge psychiatrique.

Cette politique de destruction du système de soins, pour pouvoir piller tranquillement les budgets de santé alimentés par les assurés sociaux, est une politique nationale, revendiquée haut et fort par Kouchner il y a encore quelques mois, à son retour au ministère. Elle a déjà eu ses effets désastreux dans la région parisienne où quelque 1700 lits (46 % du total) ont été fermés en dix ans, transformant en SDF bon nombre de malades mentaux. D'ail-

leurs l'hôpital psychiatrique de Clermont-Fitz-James, dans l'Oise, reçoit souvent des demandes d'hospitalisation urgente et lourde venant de la région parisienne, où il n'y a plus de places disponibles.

Le seul imprévu dans la course à la ratification de ce projet est ce qui s'est passé lundi 25 mars au Comité régional d'organisation sanitaire, chargé de donner un avis sur la carte sanitaire proposée par le gouvernement. A cette réunion, seuls trois membres sur vingt-deux de cette assemblée ont approuvé le projet, suivant en cela les oppositions déclarées des représentants de l'hôpital psychiatrique de l'Oise et

du conseiller régional Lutte Ouvrière qui y siège. Certes, cet avis n'est que consultatif et la représentante du gouvernement peut passer outre, mais c'est l'expression d'un mécontentement latent du personnel des hôpitaux, y compris des directeurs d'hôpitaux, ainsi que des divers milieux médicaux et des administrateurs divers face à la politique criminelle du gouvernement dans le domaine de la santé.

Il faudra bien que les personnels et la population s'en mêlent pour garantir, en psychiatrie comme pour les autres domaines de la santé publique, une prise en charge des malades digne de notre époque.

CHU Clermont-Ferrand

TROIS MOIS ET DEMI DE GRÈVE CONTRE LE PROTOCOLE GUIGOU

Depuis le 13 décembre, le Centre hospitalier universitaire (CHU) de Clermont-Ferrand poursuit la grève contre le protocole Guigou sur l'ARTT. Au rythme d'une assemblée générale en moyenne par semaine, plus de nombreuses manifestations, des rassemblements lors des comités techniques d'établissement (qui ne se tiennent plus), des conseils d'administration que nous envahissons régulièrement, et deux manifestations à Paris, la mobilisation, même si elle s'est réduite, se maintient toujours.

Lundi 25 mars, nous étions une centaine dans les bureaux de la direction. Mardi 26 mars, nous étions encore 150 en assemblée générale et nous avons revoté la grève jusqu'au 3 avril. Nous savons tous que les nouveaux plannings - 7h40 par jour et 18 jours de RTT - établis dans les services nous seront imposés le 1^{er} avril. Le directeur général a confirmé qu'il ne tolérerait aucun sursis supplémentaire, reconnaissant d'ailleurs qu'avec seulement 73 postes pour plus de 5000 agents, le personnel ne pourrait prendre cette année qu'un tiers de ses jours de RTT.

En AG, nous avions donc décidé de nous plier aux nouveaux plannings mais sans renoncer, puisque

la grève a été revotée (moins quatre abstentions) jusqu'au 3 avril, où devait se tenir le prochain comité technique d'établissement sur l'ARTT.

Après l'assemblée générale, nous sommes allés à une soixantaine au conseil d'administration. Le directeur de l'ARH (Agence régionale de l'hospitalisation) était là. Et quand les membres du conseil d'administration, dont le maire, et le personnel présent se furent installés dans la salle, le directeur de l'ARH déclara qu'il avait une communication à nous faire ainsi qu'au directeur-général : suspension de tout nouveau planning et mise en place d'une « commission de conciliation » chargée de réétudier les modalités d'application des 35 heures au CHU...

Le directeur-général devait quitter, un peu plus tard, la séance du conseil, estimant que cette décision était un désaveu de sa gestion.

Même si nous ne nous faisons guère d'illusions sur cette « mission impossible », nous étions tous bien contents d'avoir enrayé leur machine infernale et ce sursis est pour le personnel une petite victoire.

Correspondant LO

France-Télécom

LA COURSE À LA RENTABILITÉ

France Télécom vient de défrayer la chronique suite à l'annonce, pour la 1^{ère} fois, de 7 milliards de pertes pour 2001. En réalité, cela est dû à l'achat d'un certain nombre d'opérateurs (dont le britannique Orange et le polonais TPSA, pour ne citer que les plus gros), et aussi de licences UMTS payées à prix fort.

Il n'empêche que, pendant des années, France Télécom a accumulé des milliards de profits tous les ans. D'ailleurs, le PDG Michel Bon a annoncé que, malgré les pertes, France Télécom paierait des dividendes à ses actionnaires, et que pour la 3^{ème} année consécutive il se doublait son propre salaire.

Par contre, pour les salariés dont le nombre baisse régulièrement, cela se traduit par une dégradation continue des conditions de travail, accompagnée d'attaques en règle à l'encontre des usagers devenus « clients ».

Selon la CGT, en cinq ans, entre 1996 et fin 2001, FranceTélécom est passé de 149 000 à 124 000 salariés, par le jeu du non-remplacement des retraités et des préretraités à 55 ans, ainsi que par des départs vers les filiales.

Dans une *Lettre d'orientation des ressources humaines* publiée en octobre dernier, la direction a annoncé qu'elle veut encore baisser de 6 % en 2002 les effectifs de la maison mère, soit plus de 7000 suppressions d'emplois, invoquant un « très fort durcissement des conditions concurrentielles et économiques ».

Les conditions de travail s'aggravent à coups de réorganisations successives. La direction s'est d'ailleurs vantée qu'en deux ans près de la moitié du personnel avait changé de métier. A chaque fermeture de service, les salariés

doivent poser leur candidature ailleurs, avoir une sorte d'entretien d'embauche, pour finalement arriver dans un service où les conditions de travail sont dégradées.

Le seuil d'effectifs au-dessous duquel le risque de panne n'est plus négligeable est dépassé depuis longtemps et le personnel est surmené. Ce n'est guère étonnant puisque, sur 52 000 salariés début 1996, la branche « Réseau » ne comptait plus que 29 000 personnes à la fin de l'année dernière.

Les agences commerciales ne sont pas non plus épargnées. En septembre dernier, France Télécom avait annoncé la fermeture d'une centaine d'entre elles, sur les 650 existantes. Même si elle avait ensuite démenti cette annonce, la réalité est là. Des services à proximité des habitants disparaissent, tandis que des mini-points d'accueil sont créés dans des centres commerciaux, accessibles surtout en voiture. Et tant pis si les files d'attente s'allongent, avec des usagers obligés de rester debout, attendant qu'un employé, lui aussi debout durant toute sa vacation, puisse être disponible. A cela s'ajoute la fermeture des points de paiement où il était possible de payer les factures en espèce.

S'il est plus difficile d'accéder au guichet, on pourrait se dire qu'il est toujours possible de joindre France Télécom... au téléphone. Or un projet de réorganisation du centre d'accueil téléphonique (le 1014) est à l'essai. L'objectif est de parvenir à un accueil instantané des clients intéressants (ceux qui rapportent gros), quitte à faire subir aux autres des temps d'attente importants. A Grenoble, où est testé ce nouveau « service », France Télé-

com précise avec cynisme : « Garder les clients qui nous rapportent, traiter les autres demandes mais sans plus, évacuer ceux qui polluent nos flux ».

Ceci dit, le profit sur les « petits » clients n'est pas négligé pour autant. Une association de défense de consommateurs a récemment attaqué les opérateurs de téléphonie mobile - dont France Télécom - en justice, leur reprochant le système de la « première minute indivisible » : même pour quelques secondes de communication, l'utilisateur paye une minute entière. Ainsi, pour un forfait de 6 heures par exemple, le temps de communication réel peut n'être que de 4h15. Cette pratique est d'autant plus choquante que bien des personnes ont opté pour le « portable » à la place du téléphone fixe, pas seulement à cause des commodités qu'il offre, mais du fait que le prix de l'abonnement du « fixe » est devenu prohibitif pour de petits budgets.

Quant aux cabines téléphoniques, elles sont devenues moins rentables du point de vue de France Télécom, du fait des cartes prépayées à d'autres opérateurs et de la régression du trafic due au développement des « mobiles ». En principe, il est vrai, une cabine doit être maintenue pour 1000 habitants, et une cabine supplémentaire par tranche de 1500 habitants. En fait, ces limites sont peu contraignantes, d'autant moins qu'à l'échelle d'une petite commune France Télécom a souvent les moyens de décider seule une suppression.

Et cette politique de rentabilisation est soutenue par l'Etat, encore majoritaire dans le capital de France Télécom !

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (Paris 19^e)

Effectifs supplémentaires et salaires : DES DÉBRAYAGES RÉUSSIS

A la CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) à Paris 19^e, dans le secteur du Traitement des données sociales (TDS), un conflit s'est installé depuis cinq semaines. Ce secteur, qui rassemble près de 100 personnes, s'occupe de récupérer les déclarations des salaires que les entreprises ont obligation de faire chaque année. Le rôle de la CNAV est de porter au compte de chaque salarié les sommes versées et les trimestres acquis qui serviront, le moment venu, au calcul de la retraite.

Le personnel de ce secteur revendique des effectifs supplémentaires et la revalorisation de ses qualifications professionnelles par l'octroi d'un coefficient supérieur qui se traduira par 305 euros (2000 F) d'augmentation pour tous.

Ce conflit rassemble la majeure partie du personnel lors de chaque débrayage organisé. Le dernier, d'une demi-journée, a été un succès et le DRH, qui tenait une réunion de délégation du personnel, a dû servir d'intermédiaire, sous la contrainte des grévistes, pour qu'une entrevue soit programmée le

plus rapidement possible avec le directeur de la CNAV. Une première fois, le DRH est revenu avec une proposition fixée pour la semaine suivante, l'ensemble des grévistes a refusé. Il a dû y retourner et, comme par miracle, un rendez-vous était possible le lendemain pour 11 heures, mais avec le directeur délégué. L'ensemble des grévistes n'acceptait ce rendez-vous qu'à une condition : que le directeur-général nous reçoive les jours suivants.

Le lendemain, le directeur délégué nous transmettait une date pour le 2 avril. L'entrevue terminée, qui n'apportait rien comme réponse aux revendications, l'ensemble du personnel décidait d'un nouveau débrayage pour le mardi 26 mars, afin que le rendez-vous du 2 avril soit ramené à une date plus proche.

On en était là le lundi 25 mars. On ne sait pas ce que donnera la suite du mouvement, mais nous sommes sûrs que la direction ne s'en sortira pas avec du saupoudrage, comme elle a l'habitude de le faire.

Correspondant LO

Amiens (Somme)

Manifestation des handicapés et du personnel encadrant DANS LA RUE POUR DES MOYENS

Jeudi 21 mars, nous nous sommes retrouvés à plus d'un millier dans les rues d'Amiens, pour réclamer des moyens pour les handicapés. Dans le département comme partout dans le pays, la situation est insupportable : dans la Somme, 1 279 personnes handicapées se retrouvent sans solution, sans structure les accueillant pour leur permettre de travailler, de se loger, tout simplement de vivre !

Comme dans bien d'autres domaines du service public, l'Etat n'honore pas ses engagements. Beaucoup de discours ont été faits sur l'intégration par le travail et la dignité retrouvée des handicapés, mais sans que les moyens suivent. On assiste même à une dégradation de la situation.

On manque toujours de places, et de nombreux jeunes adultes handicapés se retrouvent sans autre perspective que d'attendre

dans leur famille, quand ils en ont une, qu'on puisse les accueillir. L'accueil lui-même se dégrade, en particulier dans les CAT, centres d'aide par le travail, qui ont pour mission de favoriser l'insertion des handicapés en les faisant travailler, avec des horaires et des tâches adaptés à leurs possibilités. Dans ces centres, un accompagnement social et psychologique est également prévu et une partie de la journée doit y être consacrée : par exemple on doit pouvoir aller faire ses démarches administratives avec un éducateur spécialisé, ou tout simplement prendre le temps de discuter, de s'amuser.

Aujourd'hui, de plus en plus de CAT manquent cruellement de cet accompagnement social, faute d'éducateurs spécialisés. Pire encore, les CAT, qui interviennent dans des secteurs aussi variés que l'entretien d'espaces verts, la

menuiserie ou la fabrication de pièces pour l'industrie automobile, sont incités à « être rentables », en faisant des bénéfices. Il faut donc produire le plus possible, ce qui entraîne des situations aberrantes dans un nombre croissant de CAT : on y « sélectionne » les personnes le moins « handicapées » possible, c'est-à-dire en mesure de produire plus.

La manifestation du 21 mars voulait donc dénoncer cette situation. La pluie battante n'a pas arrêté le cortège, un cortège regroupant le personnel des structures d'encadrement des familles et des personnes handicapées, et qui, sur l'air d'*Allo maman bobo*, chantait « Aujourd'hui on descend tous dans la rue, pour vous dire que ça n'a plus » et concluait : « Les budgets, va falloir les augmenter ».

**Fortech-Issoire
(Puy-de-Dôme)**

ACCIDENT CHIMIQUE

Trois ouvriers touchés par des vapeurs toxiques à l'usine Fortech d'Issoire, un millier d'ouvriers et employés évacués d'urgence à l'usine voisine de Péchiney-Rhénalu, fermeture de l'autoroute A75 : voilà les conséquences de l'accident qui s'est produit mercredi 20 mars.

A Issoire, à une quarantaine de kilomètres de Clermont-Ferrand, trois usines sont juxtaposées : la principale, Péchiney-Rhénalu (ex-Cégédur), il y a en outre Forgeal, avec une presse très puissante, et Fortech, là où s'est produit l'accident.

Environ 400 personnes travaillent à Forgeal, presque toutes en équipe, faisant les 3x8. On y prépare des « tôles », c'est-à-dire des plaques d'aluminium, surtout pour l'aéronautique et en particulier pour

les Airbus. Dans l'un des principaux ateliers, sont installées une vingtaine de cuves contenant des mélanges d'acides nitrique et fluorhydrique.

D'après les premiers éléments de l'enquête, faite par les services de police judiciaire et par l'administration – la DRIRE (Direction régionale de la recherche, de l'industrie et de l'environnement) –, l'accident aurait eu pour cause la panne d'un pont roulant.

Bloqué brusquement, un panier suspendu a été déséquilibré et son contenu, des plaques d'aluminium, s'est déversé dans l'une des cuves contenant 1500 litres d'acide. La réaction chimique a été immédiate et puissante : échauffement du bain acide jusqu'à 110°, avec dégagement abondant de vapeurs toxiques.

Alertés, les services de secours ont transporté à l'hôpital trois ouvriers touchés par ces vapeurs. Leurs jours ne sont pas en danger. L'usine toute proche de Péchiney-Rhénalu a été évacuée de ses 800 ouvriers et employés, alors au travail, et la production a été arrêtée. L'équipe des pompiers spécialisés dans les accidents chimiques a mis plusieurs heures pour refroidir la cuve afin de la vider et récupérer les pièces tombées au fond.

Pendant toute l'opération, qui a duré de 11 heures du matin jusqu'au soir, l'autoroute A75, qui va de Clermont-Ferrand à Montpellier, a été fermée. Ce qui a provoqué des bouchons considérables entre Issoire et Clermont-Ferrand.

Des usines dangereuses

Cet accident n'a rien d'exceptionnel. A Issoire, en 1984, un ouvrier est mort lors de l'installation de la grande presse, écrasé par une partie du système de levage qui s'était écroulé. L'enquête avait alors démontré le manque de sécurité. Mais la liste ne s'arrête pas là :

- En 1986 : 4 morts, 15 blessés graves dans l'explosion d'un four à la fonderie de Cégédur. Avec des toitures et des vitres soufflées à 100 mètres à la ronde.
- En mai 2000, un incendie s'est déclaré à l'usine Repol qui recycle du plastique et il s'en est fallu de peu que des milliers de litres de produits inflammables et toxiques, dont du méthanol, ne prennent feu.

- En novembre 2000, chez

Bourbié, le plus gros ferrailleur de la région, qui recycle des carcasses de voitures, des bouteilles de gaz, des cuisinières, 40 000 m³ ont brûlé, avec des flammes de 20 mètres de haut et un dégagement intense de fumées.

Il faut signaler encore la présence toute proche de l'usine Domagri, qui abrite un dépôt d'engrais classé Seveso 2, ce qui a de quoi renforcer les inquiétudes !

« Il s'agit de comprendre ce qui s'est passé pour éviter que ce type d'incident '' (!) ne se reproduise » a déclaré le sous-préfet d'Issoire. Des paroles d'attention, alors que cette série de faits démontre que la recherche du profit chez les industriels passe bien avant la santé et la vie des travailleurs et des habitants.

Snecma-Villaroche (Seine-et-Marne)

Nettoyeurs, une semaine agitée

Les 70 nettoyeurs de la Snecma Villaroche, employés par la société SIN&STES, viennent de faire plus d'une semaine de grève.

La revendication principale portait sur le problème de la baisse des effectifs. Début février, cette société a remplacé Penauille suite à un appel d'offres de la Snecma. Mais pour réduire les coûts, la direction Snecma a passé une nouvelle fois un contrat revu à la baisse : le nettoyage régulier de certains bâtiments a été supprimé, d'autres ont été espacés.

Conséquence pour les nettoyeurs : des suppressions d'emplois.

Rien que pour février, cinq personnes absentes ou parties définitivement n'ont pas été remplacées. Le travail est réorganisé, ce qui ne veut pas dire allégé, car la Snecma a confié à la société de nettoyage certains travaux de

manutention faits auparavant par des salariés Snecma.

Les nettoyeurs se sont donc mis en grève pour s'opposer à la baisse des effectifs, pour obtenir le remplacement des départs par des embauches, et se faire respecter par leur patron qui traite son personnel avec un mépris total.

Distribution de tracts au personnel Snecma aux portes et au restaurant, défilés bruyants et animés dans les ateliers, distribution de tracts aux automobilistes et dans les autocars de ramassage du personnel Snecma, le matin au rond-point d'accès au centre pendant plus d'une semaine les nettoyeurs ont occupé le devant de la scène. Leur grève a été vue avec beaucoup de sympathie par le personnel Snecma, les défilés dans les ateliers étaient accompagnés d'un concert d'avertisseurs de ponts roulants, une pétition a été massivement signée.

Les grévistes, s'ils n'ont pas obtenu des embauches, ont obtenu le maintien de l'effectif actuel, sous réserve cependant des discussions qui vont avoir lieu entre la Snecma et leur patron. Dans l'immédiat, une CDD qui devait être renvoyée est maintenue, ses conditions de salaire alignées sur le personnel en fixe. Sur d'autres points relatifs au matériel et aux feuilles de paye, des concessions ont aussi été imposées.

Les modalités de reprise permettront de compenser une partie des jours de grève, les grévistes ne perdant qu'entre 2 et 3 jours.

Aussi bien leur patron que la Snecma, qui en tant que donneur d'ordres porte l'essentiel de la responsabilité, ne pourront ignorer la détermination manifestée par les grévistes, qui disent : on peut reprendre le travail la tête haute, on leur a montré ce qu'on était capables de faire.

CAMFIL (Oise)

PAS TOUCHE AUX CONGÉS

La direction de l'entreprise Camfil dans l'Oise (fabrication de filtres en tout genre, employant 160 personnes) a tenté cette année de profiter de la loi Aubry sur les 35 heures pour remettre en cause les congés du personnel. Au moment du solde des congés 2001, nous nous sommes aperçus que la direction nous décomptait des jours de congés sur des vendredis ou des samedis, alors que nous ne travaillons pas ces jours-là. Elle avait en effet décidé de modifier le mode de calcul des congés payés, allant jusqu'à décompter quatre jours non travaillés pour certains.

Cela a provoqué la colère du personnel, d'autant plus que le patron, interpellé sur cette question lors du comité d'entreprise du 12 mars, refusait de revoir sa

position. Le lendemain, nous nous sommes concertés, et, sitôt dit, sitôt fait, un débrayage avait lieu le jeudi 14 mars. Il rassemblait plus de 80 % du personnel de production, du jamais-vu dans cette entreprise, et cela malgré les tentatives de pression de la direction qui avait tenu à préciser que l'heure de débrayage ne serait pas payée.

Ce jour-là le directeur, qui s'était invité à l'assemblée générale, s'est fait remettre à sa place. Nous lui avons demandé pourquoi, pendant qu'il y était, il n'avait pas songé aussi à nous décompter les dimanches. Devant cette réaction inhabituelle du personnel, le patron a dû changer de ton et revenir sur sa décision.

Nous récupérons donc tous nos congés. C'est bien le moins.

La Poste (Région parisienne)

FERMETURE PROGRAMMÉE DES FOYERS DE POSTIERS

« Zéro SDF dans cinq ans »... dans cinq ans, la plupart auront oublié ces fanfaronnades électorales du candidat Jospin. Par contre, c'est bien sous les yeux du Premier ministre Jospin que La Poste s'est lancée, depuis janvier, dans la vente de ses foyers, mettant en péril le logement de nombreux postiers.

Cela s'intègre dans une politique plus générale de La Poste, qui s'est mise à brader son patrimoine immobilier (qui soit dit en passant représente l'équivalent de l'immobilier de la ville de Grenoble), bradant son secteur social et se lançant dans une politique commerciale, avec une recherche effrénée de financements, de liquidités rapides.

Cela va se traduire par une

dégradation de la vie de nombreux postiers. Les foyers de La Poste hébergent en effet les nouveaux arrivants, provinciaux pour la plupart, pour qui ils représentent la seule possibilité de se loger. Et avec un salaire d'environ 1000 euros à leur arrivée, et vu la crise du logement en région parisienne, ces foyers restent plus qu'indispensables !

Dans Paris même, ce sont depuis quelques mois les 16 foyers les mieux situés, et qui pourraient donc rapporter le plus, qui sont les premiers à être touchés par ces ventes.

Ces fermetures ont été décidées de façon assez brutale. La Poste a déjà envoyé des lettres de mise en demeure à un quart de

ces résidents, pour les dates du 1^{er} et du 30 avril. Et cela n'est qu'un début, alors que les perspectives de relogement sont très faibles. La société qui gère le 1 % patronal n'a toujours pas de logements à proposer ; certains ont déposé leur dossier depuis déjà deux ans, en vain.

Il est facile d'imaginer les problèmes que ces mises en demeure d'expulsion provoquent. La pression d'un des directeurs de foyer a provoqué le départ d'une de nos collègues dans un centre de l'Armée du Salut. Un autre a trouvé une solution provisoire dans un foyer Sonacotra. Ceux qui trouvent finalement des logements le font dans l'urgence, à des prix prohibitifs, par exemple 500 euros pour des logements insalubres.

Ces premières « solutions » trouvées ont de quoi nous inquiéter tous. La plupart n'acceptent pas cette situation.

Nous nous sommes réunis le lundi 17 mars à une bonne quarantaine, et nous avons, résidents et militants syndicaux présents, formulé l'exigence de « l'arrêt de toutes les pressions envers les résidents visant à leur faire quitter les foyers sans proposition de logement, le maintien du nombre de foyers, des logements sociaux à prix abordable, près du lieu de travail, afin de tenir compte des bas salaires et des horaires des postiers ».

Depuis, nous nous sommes rassemblés à plusieurs reprises. Lundi 25 mars nous étions 80, afin d'informer l'ensemble des

postiers par le biais de pétition et de diffusion de tracts... Nous savons que cette lutte ne fait sans doute que commencer : ce ne sont pas les réponses que nous ont fournies la Délégation d'Ile-de-France de La Poste qui vont nous rassurer : tout en faisant la promesse vague qu'elle n'expulserait personne, qu'elle nous relogerait en « chambre double » si nécessaire, elle a quand même réussi à nous dire que nous mettions de la mauvaise volonté dans nos recherches de logements.

Belle illustration de la politique, en matière de logement, d'un des ministères du gouvernement Jospin... et nouvelle illustration de la politique générale de La Poste en vue de la privatisation.

Alcatel
Brest

MANIFESTATION CONTRE LA VENTE DE L'USINE

L'usine Alcatel Business System de Brest qui compte plus de 1000 salariés, intérimaires compris, est sur le point d'être vendue à Jabil Circuit. Samedi 23 mars les salariés appelaient à manifester dans la ville. Depuis qu'ils ont appris que leur usine devait être vendue, ils débrayent et manifestent régulièrement. Lundi 18 mars ils s'étaient rendus à la mairie de Brest, tenue par le Parti Socialiste, car ils estiment que les pouvoirs publics n'ont pas à se laver les mains de leur situation. Depuis, une banderole flotte au fronton de la mairie.

La manifestation du 23 mars a regroupé environ 1500 personnes. Outre de nombreux salariés de l'usine, on comptait des représentants de la sous-traitance dans la construction navale, dont les effectifs sont au plus bas depuis plusieurs années, des salariés de Solectron à Pont-de-Buis et Douarnez, qui sont menacés de licenciements par dizaines après la vente de leurs usines, et des travailleurs de Bastide Électronique à Morlaix dont l'entreprise est en liquidation

judiciaire. Beaucoup de militants étaient venus marquer leur solidarité.

À l'usine, l'ambiance n'est guère au travail et plus grand-chose n'est produit. Il faut craindre en effet que cette vente ne cache un plan de licenciement différé. De débrayages en manifestations, la préoccupation de tous est d'obtenir des garanties concernant le maintien des emplois et des conditions qu'offrait Alcatel jusque-là pour le départ anticipé des plus anciens.

Le directeur d'Alcatel Brest prétend que Jabil Circuit offrirait le maximum de chances de trouver, dans les années qui viennent, des productions industrielles permettant de garantir les emplois, en dépit de la baisse d'activité dans le secteur de l'électronique. Mais tout le monde est persuadé qu'il ment. Une représentante de la CGT a rappelé que ce groupe est « un clone de Solectron », qu'il est connu pour acheter ou revendre des entreprises dans le secteur de la sous-traitance électronique en fonction du profit immédiat qu'il peut en tirer. Bien plus que d'activité

industrielle, c'est d'une activité de charognard qu'il s'agit. L'an dernier, 2700 salariés de Jabil Circuit ont été licenciés. Dans de telles conditions, quand la direction de Jabil Circuit prétend avoir pour devise « produire est notre métier », cela n'a rien de vraiment rassurant.

Cuillandre, député-maire de Brest, était présent dans les rangs des manifestants. Il avait fait savoir qu'il avait dans la semaine une entrevue prévue avec le ministre de l'Industrie. Mais il s'est bien gardé de s'expliquer quant à la politique du gouvernement socialiste qui, de Michelin à Danone, s'est toujours déclaré impuissant à empêcher les grandes entreprises de licencier quand bon leur semble, solidaire qu'il est de leurs politiques de réduction des effectifs.

De ces gens-là, les travailleurs n'ont guère que de belles paroles à attendre. L'interdiction des licenciements, la levée du secret commercial et du secret bancaire, la transparence de la comptabilité des entreprises, il faudra les imposer sans compter sur eux.

Disneyland-Région parisienne

Maintenance : ÇA NE FAIT PAS LE COMPTE... DE FÉES

La presse et la télévision ont récemment montré, à l'occasion de l'ouverture du deuxième parc à thème de Disneyland Paris, le mécontentement des salariés de la Maintenance.

En fait, c'est maintenant depuis plus d'un mois que les 1200 techniciens de la Maintenance de Disneyland revendiquent des augmentations de salaires.

Dans un premier temps, à l'initiative de tous les syndicats, une pétition a été signée par 500 techniciens, réclamant l'augmentation des salaires, des primes de week-end et des primes d'ancienneté.

La direction, sentant sans doute le climat revendicatif, a promis dans la foulée certaines mesures partielles (une prime de 10 euros par jour travaillé pour les équipes de techniciens qui font l'ouverture et la fermeture du parc 7 jours sur 7, une prime de 3,05 euros de flexibilité par jour de remplacement d'un tech-

nicien ou responsable d'un coefficient supérieur, une remise à niveau des bas salaires, et des bons d'essence pour le service Horticulture).

L'assemblée générale qui a suivi cette annonce n'a pas accueilli les mesures comme la direction le souhaitait : ça ne faisait pas le compte, d'autant que seuls une partie d'entre nous étaient concernées. Nous avons tenu à le lui dire.

Depuis, nous avons alterné assemblées générales, défilés, rassemblements, et même journée de grève. Le mardi 5 mars, par exemple, plus de 300 techniciens de la maintenance du parc, de Disney Village et des hôtels, se sont rassemblés au péage du parking du parc Disney, pour informer les visiteurs, qui ont pu entrer gratuitement au parking. Le midi, nous avons défilé devant le bâtiment de la direction qui, courageuse, a préféré enchaîner les issues. Et le soir, nous avons décidé de défi-

ler dans le parc, à l'heure de la « Parade ».

A l'heure dite, la direction a annoncé au public que pour « des raisons techniques qui empêchaient son déroulement », elle annulait la Parade. Mais grâce à nous, et sous les yeux étonnés des touristes qui attendaient celle-ci, le public a eu quand même un défilé.

Depuis, la direction cherche à gagner du temps : après s'être dépêchée de relever quelques bas salaires, elle promet une négociation pour le...16 avril. Mais devant la menace de grève le 14 mars, jour de l'ouverture du second parc à thème, sachant que les caméras de télévision risquaient de filmer l'envers du décor, la direction a avancé la date de négociations avec les syndicats au 19 mars.

Tous les syndicats, sauf la CGT, semblent se satisfaire de ces promesses de négociations. Pas forcément les techniciens...

Whirlpool-Amiens

LES PATRONS VEULENT FERMER L'USINE

L'usine Whirlpool d'Amiens fabrique des lave-linge et des sèche-linge. Elle emploie près de 900 ouvriers embauchés, et durant la moitié de l'année plusieurs centaines d'intérimaires. Les salariés ont appris brutalement l'intention de la direction de fermer l'usine, les bénéfices annuels de celle-ci n'atteignant pas les 6,3 % exigés par les actionnaires.

Deux solutions, si l'on peut dire, sont envisagées : le licenciement de 386 des 886 embauchés, ou bien la fermeture de l'usine, cas de figure présenté par le PDG comme le plus souhaitable.

La direction du groupe avait annoncé son intention de supprimer plusieurs milliers d'emplois en Europe dans les années à venir. Elle a déjà licencié des centaines d'ouvriers en Italie, elle ferme son usine suédoise de micro-ondes (700 salariés), ainsi qu'une autre au Québec.

Whirlpool, numéro un mondial du gros électroménager, se porte très bien : le groupe annonce des bénéfices en progression de 15 à 20 % pour le premier trimestre 2002. Le trust était d'ailleurs récemment candidat au rachat de Moulinex, et la direction annonçait, sans complexe, le même jour que l'annonce des licenciements, le rachat du groupe polonais Polar pour 43 millions de dollars.

Tout cet argent a été accumulé grâce à une exploitation de plus en plus intense des ouvriers. En quatre ans, sur le site d'Amiens, avec un effectif comparable, la production annuelle est passée de 650 000 à 1,1 million d'unités. Et cette année, au terme du premier

trimestre, le gain de productivité est déjà de 6 %.

La pression sur les ouvriers pour arriver à ce résultat a entraîné beaucoup de stress, de fatigue, et causé de nombreux accidents de travail : coupures avec le tranchant des tôles, problèmes musculaires, lésions du canal carpien.

Depuis des années la direction a aussi utilisé, pour un travail de production à la chaîne, des jeunes en formation en alternance, au lieu de les former pour leur CAP de maintenance des systèmes automatisés.

Cette fermeture de l'usine interviendrait au moment où l'entreprise cessera de percevoir les aides publiques liées à un accord De Robien. Les patrons ont touché, au titre de cette loi et de diverses subventions des collectivités publiques, des millions d'euros pour des créations d'emplois qui n'ont pas été réalisées. Et cela a abouti à préparer le licenciement de milliers de travailleurs !

Si les socialistes, qui sont à la tête du gouvernement, étaient sincères lorsqu'ils parlent de lutter contre le chômage, ils commenceraient par interdire immédiatement ces licenciements. Comme ils auraient dû interdire il y a trois mois ceux des entreprises voisines Honeywell et Magneti-Marelli. Ils exigeraient le remboursement des aides publiques qu'ils ont versées aux patrons de Whirlpool, alors même qu'ils préparaient leur plan pour jeter à la rue des centaines de travailleurs.

La Coordination nationale des sans-papiers nous communique

« Après le meeting barricadé de Lille le 7 mars dernier, l'évacuation manu militari des sans-papiers du CSP59, c'est à Marseille que les sans-papiers du CSP13 ont accueilli M. Jospin pour lui rafraîchir la mémoire sur ses promesses électorales de 1997 : abrogation des lois Pasqua-Debré et régularisation de tous les sans-papiers. Présents au meeting, les sans-papiers ont suivi calmement divers orateurs. Mais quand ce fut le tour de M. Jospin de prendre la parole, ils levèrent une banderole sur laquelle était écrit : « M. Jospin, tenez vos promesses ! Régularisez ! » La cécité politique dont est atteint M. Jospin, pourtant lié par un engagement solennel de régulariser, s'est traduite par une agression physique des sans-papiers par son service d'ordre.

Celui-ci a ceinturé puis molesté et battu des sans-papiers, cela sous le regard passif de la police. Ils ont aussi empêché la presse (télévisions, photographes) de témoigner de ce forfait. Aminata Diouf, res-

ponsable de la Coordination nationale des sans-papiers et du CSP13, a été blessée, victime de coups. Leila, Algérienne, demandeuse d'asile territorial, a dû être évacuée par les marins-pompiers sur l'hôpital Laveran. Et Ahmed Bouziani a été jeté à terre. La banderole a été confisquée par le service d'ordre. (...)

La Coordination nationale des sans-papiers demande à toutes les associations démocratiques, aux syndicats, à toutes les personnalités et à l'opinion publique de protester en envoyant des fax à M. Jospin et à la direction du Parti Socialiste. Il n'y a qu'une solution : Messieurs Chirac/Jospin, régularisez maintenant !

Le secrétariat

M. Jospin, Premier ministre :
fax : 01 42 56 01 39
ou 01 45 44 15 72
e-mail <premier-ministre@premier-ministre.gouv.fr>

« DIALOGUE SOCIAL », « POLITIQUE CONTRACTUELLE » OU COMMENT IMPOSER DES RETOURS EN ARRIÈRE

De Seillière à Chirac, en passant par Jospin, chacun vante à sa façon dans la campagne en cours les mérites du « dialogue social ». Il faut, disent-ils tous, le développer, afin de mettre au point une « politique contractuelle » devant se substituer le plus possible à la loi. La droite et le patronat déclarent ouvertement que celle-ci est trop « contraignante », pour les patrons bien sûr, le

PS suivant le même chemin de façon plus jésuite .

Cela concerne tous les sujets : les retraites, « l'assouplissement » des lois, déjà très souples pour les patrons, des 35 heures, la formation etc. Ainsi Jospin écrit-il dans ses engagements que le dialogue social doit laisser « plus de place à la négociation et au dialogue », mettant quand même comme réserve que pour « être transcrit par le législateur », « un accord interprofessionnel », ne devrait pas pour autant « remettre en ques-

tion les principes fondamentaux de la loi ». La formule est assez lâche pour permettre une lecture souple de tout cela. Quant à Chirac il propose « d'inventer de nouvelles méthodes de changement négocié », demandant « le principe du dialogue social d'abord », c'est-à-dire « avant toute intervention éventuelle de la loi ».

Mais dans le cadre du rapport de force actuel entre le patronat et le monde du travail, avec des syndicats bien souvent impuissants, certains se soumettant par avance aux volontés des patrons, ces phrases sur le « dialogue social » sont une façon enrobée de livrer pieds et poings liés la classe ouvrière aux diktats du patronat.

C'est ce « dialogue social » là que réclame le représentant du syndicat des patrons, le

baron Seillière. Quand le grand patronat licencie par charrette de milliers de travailleurs, en faisant régner la peur parmi les rescapés du moment, quand la crainte de tout perdre et de sombrer dans la misère contraint les travailleurs, souvent la rage au ventre, à accepter des reculs et des remises en cause majeures de leurs droits et une dégradation de leurs conditions de travail, proposer comme seule perspective de se soumettre aux accords voulus par le patronat est une politique criminelle.

Isolés par atelier, par entreprise ou même par branche, les travailleurs sont en position de faiblesse, sans parler des chômeurs et des retraités. Il faut que les travailleurs s'unissent et se rassemblent en un front commun sur la base d'un programme offensif garantissant les intérêts du monde du tra-

vail, l'imposent et le fassent garantir par la loi, afin que dans toutes les entreprises, y compris les plus petites, toutes les catégories de travailleurs, les retraités isolés, puissent bénéficier des mêmes droits.

Mais justement ce que préparent les patrons et les représentants politiques des partis de gouvernement, c'est l'inverse ; c'est par exemple ce qui s'est passé avec la mise en place de la loi Aubry sur les 35 heures, des accords qui pouvaient déroger aux quelques garanties existant dans la loi sur le temps de travail. Le seul « dialogue » efficace face aux patrons et aux gouvernants c'est celui de la lutte, unie et déterminée, du monde du travail pour imposer ses exigences.

P.S.

LE TOURISME SOCIAL DE CHIRAC ET CONSORTS

Au pas de charge, Chirac a fait une nouvelle petite virée touristique en banlieue, à Argenteuil cette fois.

Cela lui offre l'occasion de prendre un air de circonstance sur les difficultés des quartiers populaires, en laissant ces difficultés aux habitants de ces quartiers.

Pourtant, à Argenteuil comme ailleurs, il serait possible de régler bien des problèmes avec les embauches nécessaires dans les services publics. A preuve, cette petite chronique d'une semaine ordinaire.

Dans les cités HLM de la ville, il manque de nombreux gardiens. Les malades ne sont pas remplacés.

Plusieurs jours de suite, des tournées de facteurs n'ont pas été assurées dans certains quartiers

faute d'effectifs. Les queues s'allongent à La Poste.

Dans un lycée de la commune, une bande de collégiennes qui en avaient contre deux autres lycéennes a pu sans problème pénétrer dans l'établissement, blesser une élève, et repartir comme si de rien n'était. Il n'y avait personne à l'entrée, ni personne dans la cour du lycée.

Que l'on embauche des facteurs, des gardiens, des surveillants, du personnel adulte dans les écoles, et dans bien d'autres services publics ! Mais cela ne fait pas partie des intentions ni de Chirac, ni de Jospin qui font un petit tour là où nous vivons... et puis s'en vont !

Correspondant LO

LANG VEUT DAVANTAGE DE RELIGION À L'ÉCOLE !

Jack Lang a déclaré vouloir développer dans les établissements scolaires l'enseignement du « fait religieux ».

S'il s'agissait simplement d'introduire dans les cours d'histoire l'enseignement du rôle qu'ont joué les religions et ceux qui s'en réclament dans la vie politique, sociale, morale, est-il nécessaire de rappeler à ce ministre de l'Éducation, qui fait preuve d'un manque d'instruction désolant, que cela fait déjà partie des programmes dans les collèges et les lycées ? Ainsi l'histoire de la religion des Hébreux ou encore l'apparition du christianisme, celle de l'Islam, la Réforme protestante du XVI^e siècle, sont au programme de la sixième, de la cinquième et de la seconde.

Mais ce n'est manifestement pas de l'enseignement de cette histoire des religions qu'il s'agit pour le bon apôtre Lang. Il propose en effet que les enseignants transmettent des connaissances sur « les croyances et les rites » et donnent « une culture ouverte sur le fait religieux », afin, dit-il, de développer la tolérance entre

communautés. Ce jésuitisme vise à introduire dans l'enseignement ce qui relève en fait des différents cathéchismes, donc du domaine privé, mais pas de l'école publique laïque .

Lang, spécialiste en œillades tous azimuts, justifie sa nouvelle révélation par la nécessité d'éveiller les intérêts des élèves et par un souci de lutter contre la faiblesse des connaissances des enseignants en la matière. Comme s'il n'était pas plus sérieux et important d'orienter l'intérêt des élèves vers des domaines de la connaissance véritable. Pourquoi par exemple l'actuel ministre de l'Éducation nationale n'insiste-t-il pas plutôt sur l'importance de l'enseignement de l'histoire de la science qui est actuellement réduite à la portion congrue dans les programmes, ou encore sur l'histoire de l'esprit scientifique, du matérialisme et de l'athéisme ?

Lang, ministre de l'Éducation nationale laïque et publique, ou futur ministre des cultes ?

Michel ROCCO

Le retour aux maisons de correction... UNE MESURE RÉACTIONNAIRE ET NOCIVE.

Chirac en appelle pour les mineurs « à des centres préventifs fermés pour les délinquants violents en attente de jugement, des centres fermés pour éloigner les multirécidivistes ». Pour Chevènement, il faut « des mesures courageuses : refonte de l'ordonnance de 1945, création de centres de retenue fermés pour les multirécidivistes ». Pasqua revendique de « Refondre l'ordonnance de 1945 concernant les mineurs, créer des centres de rééducation en internat pour les mineurs délinquants récidivistes ». Quant à Jospin, s'il se prononce pour « un traitement vigoureux, humain et intelligent de la délinquance », il n'en ajoute pas moins : « En revanche, il peut s'imposer le recours à des établissements fermés ayant un objectif de rééducation ».

Bref, tous ceux-là sont pour la réouverture des maisons de correction, même s'ils les baptisent d'un autre nom. Les maisons de correction ont été fermées en 1934, par une assemblée qui n'avait pourtant pas la réputation d'être libérale, après des années de dénonciation des conditions de vie et de travail inhumaines qui régnaient dans ce qu'on appelait alors les « bagnes pour enfants ». Même les gouvernants de l'époque ont dû se résoudre à reconnaître que ces colonies pénitentiaires étaient des écoles de la violence, dont les jeunes sortaient, pour la plupart, bien pires qu'ils n'y étaient entrés.

Quant à l'ordonnance de février 1945, dont les politiciens de droite réclament aujourd'hui « la refonte », qui interdit l'enfermement des mineurs de moins de 15 ans, mais qui a été amendée 19 fois depuis, elle a donné naissance pour les moins de dix-huit ans aux tribunaux et juges pour enfants et a créé les institutions d'éducation surveillée. Certes, elle n'a rien changé aux conditions économiques et sociales qui peuvent engendrer la délinquance, mais au moins reconnaissait-elle que, pour les mineurs ayant commis un délit ou un crime, les mesures de rééducation peuvent être préférables à la répression et à l'incarcération.

Que de jeunes voyous pourrissent la vie quotidienne dans certaines cités, c'est une réalité que ces cités où vivent les milieux populaires n'ignorent pas. Et pour cause. Ils en sont les victimes. Des forfaits comme celui commis récemment contre un chauffeur de bus qui a été aspergé d'essence puis enflammé, ou le meurtre d'un père de famille d'Evreux qui tentait de protéger son fils contre des racketteurs, sont indignes et monstrueux. Mais il est illusoire de croire que l'enfermement des jeunes délinquants règlera en quoi que ce soit le problème. Et, pour les politiciens qui le proposent, ce ne sont pas les illusions qui les aveuglent mais la démagogie qui les motive. Ils savent, puisque nous le savons tous, que l'enfermement dans des

« centres fermés » ne servira à rien. Ils savent que ces centres ne feront que reproduire ce que les maisons de correction avaient créé, que la majorité des jeunes enfermés y apprendront la haine et en ressortiront pour la plupart encore plus violents.

Le problème de la délinquance est intimement lié, même si cela n'explique pas tout, à l'existence dans cette société de l'individualisme et l'égoïsme. Le modèle est donné par ceux qui font de l'argent, et bien souvent de l'argent facile ; et la petite délinquance, l'insécurité, l'incivilité se sont développées avec la montée du chômage et de la précarité, et de la pauvreté, voire la misère que cela engendre. Supprimer le terrain sur lequel se développe cette situation, ce serait faire un grand pas pour qu'elle s'améliore notablement.

Cela coûterait cher, sans doute. D'autant plus qu'il faudrait rattraper le retard en ce domaine, comme dans tous les autres. Mais la situation subie actuellement est bien plus coûteuse, socialement et même financièrement, sauf que ce ne sont pas les mêmes qui payent. Aujourd'hui, ce sont les plus pauvres. Et ce sont aux riches qu'il faudrait faire payer la note.

La répression n'est qu'un alibi commode pour les démagogues de droite, du centre et de la gauche, alors que la réponse ne peut être que sociale.

Sophie GARGAN